



Aperçu et mise en perspective de la politique extérieure libyenne de Kadhafi

Mémoire de géopolitique

du Chef de Bataillon Jean-François MORIN

dans le cadre de l'étude dirigée
« Géopolitique du Maghreb »

Directeurs : Mme Nicole GRIMAUD
CGA Gérard HOFMANN

Juin 2001

AVERTISSEMENT

Peu d'ouvrages sont consacrés à la politique extérieure libyenne. Ce constat s'explique essentiellement par la difficulté de disposer d'informations sûres. A ce titre, aucun document n'étant disponible, l'Organisation des Nations Unies ne compte pas la Libye dans ses statistiques, ce qui ajoute encore au flou qui entoure « le pays du livre vert ». En conséquence, l'analyse qui est présentée ici ne se fonde que sur la somme des articles recueillis dont la liste figure in extenso dans la bibliographie, page 47 . Cette analyse n'engage donc que son rédacteur, avec la bienveillance de son directeur de mémoire.

1. Titre : Aperçu et mise en perspective de la politique extérieure libyenne de Kadhafi.

2. CBA Jean-François MORIN (Armée de Terre, France).

3. Date de rédaction : 26 avril 2001.

4. Division D.

5. Nature du travail : Mémoire de géopolitique.

6. Synthèse du document :

Animée par la volonté de s'opposer, au nom du panarabisme et grâce à sa richesse pétrolière, la Libye de Kadhafi s'est trouvée isolée sur la scène internationale après des années de tentatives de recherche d'unité au sein du monde arabe comme après de nombreuses actions tournées vers l'Afrique subsaharienne.

Ayant fait le choix de la subversion comme mode d'action privilégié de ses ambitions de politique extérieure, Tripoli, désignée comme berceau du terrorisme international, devient, en 1986, la cible de la stratégie de diplomatie coercitive des Etats-Unis, puis malgré des efforts de normalisation, est mise au ban de la communauté internationale pour son refus obstiné de livrer ses ressortissants suspectés d'être à l'origine d'actions terroristes contre les Etats occidentaux.

Sous embargo, imposé par l'ONU en 1992, la Libye a su faire preuve de pragmatisme. Renouvelant pour partie son approche des relations internationales pour fragiliser la cohésion occidentale et revenir sur la scène internationale, Tripoli s'est autant appuyée sur son atout pétrolier que sur le relais des pays africains en matière de politique internationale, nations dont elle a animé le discours et les prises de position. Ainsi, nourrissant aujourd'hui le rêve d'une grande union avec les Etats de l'Afrique subsaharienne, la Libye de Kadhafi garde l'espoir de devenir une nation incontournable après avoir été désignée comme un « Etat paria ».

7. Mots clés : Libye, ONU, Etats-Unis, Union Européenne, monde arabe, Afrique subsaharienne, Maghreb, Machrek, Méditerranée, terrorisme, sanctions internationales, embargo, Kadhafi.

APERÇU ET MISE EN PERSPECTIVE DE
LA POLITIQUE EXTERIEURE LIBYENNE DE KADHAFI

Sommaire

INTRODUCTION : IRRITER, C'EST EXISTER.

Partie I :

A FORCE D'ETRE « CONTRE », LA LIBYE SE RETROUVE
SEULE

UNE POLITIQUE EXTERIEURE ANIMEE PAR LA VOLONTE DE
S'OPPOSER

DE MULTIPLES TENTATIVES D'UNITE AU SEIN DU MONDE ARABE
ET AUTANT DE DEBOIRES

DE NOMBREUSES ACTIONS TOURNEES VERS L'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE ET AUTANT DE DESILLUSIONS

Partie II :

LA LIBYE ISOLEE : BOUC EMISSAIRE DU TERRORISME
INTERNATIONAL ET CIBLE DE LA STRATEGIE AMERICAINE

LE CHOIX DE LA SUBVERSION

LA CIBLE DE LA STRATEGIE AMERICAINE

LA MISE AU BAN DU TRUBLION LIBYEN PAR LA COMMUNAUTE
INTERNATIONALE

Partie III :

MIS AU BAN, TRIPOLI CHANGE DE STRATEGIE, MAIS PAS
D'AMBITION

LA CLAUSTROPHOBIE REND PRAGMATIQUE

L'EMBARGO : D'UNE REALITE A L'AUTRE

LE REVE DES “ ETATS-UNIS D’AFRIQUE”

CONCLUSION : LA LIBYE DE KADHAFI : INCONTOURNABLE OU
INCORRIGIBLE ?

Sommaire	4
INTRODUCTION :	7
IRRITER, C'EST EXISTER.	7
1. A FORCE D'ETRE « CONTRE », LA LIBYE SE RETROUVE SEULE.....	9
UNE POLITIQUE EXTERIEURE ANIMEE PAR LA VOLONTE DE S'OPPOSER.	9
La lutte au nom du panarabisme.	9
La richesse pétrolière offre les moyens de cette lutte.	9
L'image que se donne Kadhafi ne laisse aucun doute sur sa volonté de s'opposer.	10
DE MULTIPLES TENTATIVES D'UNITE AU SEIN DU MONDE ARABE ET AUTANT DE DEBOIRES.....	11
La recherche systématique de l'union arabe.	11
Les multiples tentatives : égyptienne, tunisienne, marocaine, algérienne.	11
Jusqu'au succès de l'UMA, Kadhafi n'a jamais renoncé à l'unité, cependant il n'en a pas été l'instigateur.....	13
DE NOMBREUSES ACTIONS TOURNEES VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET AUTANT DE DESILLUSIONS	15
La scène subsaharienne ou la coupe amère des défaites.	15
L'épisode ougandais.	15
L'épreuve tchadienne.....	16
2. LA LIBYE ISOLEE : BOUC EMISSAIRE DU TERRORISME INTERNATIONAL ET CIBLE DE LA STRATEGIE AMERICAINE	18
LE CHOIX DE LA SUBVERSION	18
Une conviction plus qu'une analyse.....	18
Les instruments de l'action extérieure : l'argent et le verbe.....	18
Quelques exemples et une conséquence lourde.	19
LA CIBLE DE LA STRATEGIE AMERICAINE	20
Les raisons historiques et géostratégiques de ce choix.	20
Washington contre Tripoli.....	23
Le but n'est pas atteint.	25
LA MISE AU BAN DU TRUBLION LIBYEN PAR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.....	26
La ruine de quelques années d'effort de normalisation.	26
La mise en place du processus d'isolement.	28
Intérêts et doutes favorisent la tempérance à l'égard de Tripoli, jusqu'à la suspension des sanctions internationales.	29
3. MIS AU BAN, TRIPOLI CHANGE DE STRATEGIE MAIS PAS D'AMBITION	31
LA CLAUSTROPHOBIE REND PRAGMATIQUE.	31
Pragmatisme dans les relations régionales.....	31
Pragmatisme moins évident mais réel dans l'approche des relations internationales.....	32
Pragmatisme économique.	33
L'EMBARGO, D'UNE REALITE A UNE AUTRE.....	35
L'habileté des hauts responsables libyens ou l'art de contourner l'embargo.	35
La poursuite sans trop de détermination des pressions occidentales, ou comment ménager ses propres intérêts.....	37
La fin du tunnel et le « retour » des puissances occidentales.	39
LE REVE DES " ETATS-UNIS D'AFRIQUE"	42
Les nations arabes ont déçu Kadhafi, quand les leaders africains l'ont soutenu.....	42
La raison profonde de ce choix géopolitique : le retour sur la scène internationale.....	44
L'influence libyenne en Afrique : possible mais fragile.	47
CONCLUSION :	50
LA LIBYE DE KADHAFI : INCONTOURNABLE OU INCORRIGIBLE ?.....	50

Introduction :

Irriter, c'est exister.

Pendant des années la Libye est restée un mystère pour le monde extérieur qui croit que ce pays se réduit à un homme et un désert, la Libye ayant peu à peu disparu derrière le personnage flamboyant et excentrique, la rhétorique et les initiatives de son leader : le colonel Mouammar Kadhafi¹.

Ce mystère s'est entretenu du fait de l'isolement consécutif aux sanctions prises par les Nations unies contre Kadhafi, en 1992, pour le contraindre à livrer aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne, qui voulaient les juger, deux de ses ressortissants soupçonnés d'avoir placé la bombe à l'origine de l'explosion du vol 103 de la Pan-Am au dessus de Lockerbie, en décembre 1988. Son refus, durant sept années, véritable défi pour la communauté internationale, a consolidé l'image de la Libye comme « Etat terroriste » sous la coupe d'un régime dictatorial et répressif.

Cependant, avant d'être placée sous embargo par les Nations unies, Tripoli a toujours irrité les puissances du camp occidental. Aujourd'hui encore, malgré tous ses efforts pour mieux parvenir à ses ambitions, Kadhafi n'est pas guéri de ses impulsions autocratiques qui déroutent ses interlocuteurs et qui siègent au cœur même de sa vision de la politique. Mais, finalement, c'est précisément cette extraordinaire volonté de faire de la Libye un grand pays arabe sur la scène internationale, de réaliser « son rêve », qui est la plus à même d'aider à apprécier toute la politique extérieure libyenne à chacune de ses étapes d'opposition forcenée, de bouc émissaire et d'ouverture réelle vers l'Afrique subsaharienne ?

Le véritable but de Kadhafi est donc simplement d'exister, seulement avec un rayonnement et une reconnaissance bien au-delà des réalités que lui offre son pays, comme le suggèrent chacune des grandes étapes de sa politique extérieure.

Animée par la volonté de s'opposer, au nom du panarabisme et grâce à sa richesse pétrolière, la Libye de Kadhafi s'est trouvée isolée sur la scène internationale après des années de tentatives de recherche d'unité au sein du monde arabe comme après de nombreuses actions tournées vers l'Afrique subsaharienne.

Ayant fait le choix de la subversion comme mode d'action privilégié de ses ambitions de politique extérieure, Tripoli, désignée comme berceau du terrorisme international, devient, en 1986, la cible de la stratégie de diplomatie coercitive des Etats-Unis, puis malgré des efforts de normalisation, est mise au ban de la communauté internationale pour son refus obstiné de livrer ses ressortissants suspectés d'être à l'origine d'actions terroristes contre les Etats occidentaux.

Sous embargo, imposé par l'ONU en 1992, la Libye a su faire preuve de pragmatisme. Renouvelant pour partie son approche des relations internationales pour fragiliser la cohésion occidentale et revenir sur la scène internationale, Tripoli s'est autant appuyé

¹ COCKBURN Andrew, National Geographic, Novembre 2000.

sur son atout pétrolier que sur le relais des pays africains en matière de politique internationale, nations dont elle a animé le discours et les prises de position. Ainsi, nourrissant aujourd'hui le rêve d'une grande union avec les Etats de l'Afrique subsaharienne, la Libye de Kadhafi garde l'espoir de devenir une nation incontournable après avoir été désignée comme un « Etat paria ».

1. A force d'être « contre », la Libye se retrouve seule

ou, comment les échecs répétés de la politique extérieure de Kadhafi affaiblissent la Libye sur la scène internationale, puis l'isolent dans le nouveau contexte géostratégique de 1990.

Une politique extérieure animée par la volonté de s'opposer.

La lutte au
nom du
panarabism
e.

Dès la chute du régime du roi Idriss, le 1^{er} septembre 1969, le Conseil de commandement de la Révolution dédie sa révolution à Nasser, qui s'impose alors au monde arabe comme le leader charismatique, chantre d'une nouvelle modernité. Ce faisant, le Conseil réintroduit la Libye dans le camp arabe « progressiste ».

Dans ce camp arabe, dès la disparition de Nasser, Kadhafi souhaite réaliser l'unité de la Libye, celle-ci n'ayant jamais existé. La Libye est, en effet, le fruit d'une alchimie savante, elle n'existe pas en tant qu'Etat avant 1951 (Etat fédéral le 24 décembre 1951, sous un régime de monarchie constitutionnelle dévolu à l'autorité du descendant de la famille des Sénooussis, Idris Al Sénooussi), et à cette date elle n'est que la réunion des trois régions qui s'opposèrent souvent par le passé, la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan. Le projet de Kadhafi peut donc tout entier se résumer dans la poursuite d'une finalité suprême : redonner à la nation arabe, en la réunifiant, les moyens d'effacer les traces de la domination occidentale dont, par delà la colonisation, l'existence de l'Etat juif (rendue possible par le soutien occidental) atteste tout particulièrement à ses yeux la persistance.

Ainsi, la haine de l'impérialisme est-elle le fondement de son idéologie et la force motrice du régime. Il s'agit donc de lutter contre toutes les persistances de la domination occidentale au nom du panarabisme, et Tripoli en a les moyens.

La richesse
pétrolière
offre les
moyens de
cette lutte.

Kadhafi se rend compte au cours de l'année qui suit son arrivée au pouvoir le 1^{er} septembre 1969, que les vastes ressources de la Libye en pétrole de haute qualité, et les richesses financières qui en découlent, peuvent lui servir à entretenir les divisions de l'Alliance atlantique et à empêcher ne serait-ce qu'un seul pays de se mêler de trop près de ses affaires. Cela d'autant plus qu'il existe un extrême contraste entre la formidable étendue des ressources financières et du territoire de la Jamahiriya (l'Etat des masses) et la faiblesse de sa population.

En somme, la Libye est suffisamment marginale sur le plan stratégique pour échapper à la sollicitude des ministères des Affaires étrangères du monde entier, mais suffisamment riche en pétrole pour faire entendre sa voix haut et fort auprès de tous les ministères du Pétrole et du Commerce extérieur du globe. Tripoli parvient, d'ailleurs, à ouvrir une brèche dans le bloc des vingt-trois compagnies américaines et européennes qui s'étaient regroupées pour freiner la flambée des prix mondiaux du pétrole déclenchée par Tripoli, le 1^{er} septembre 1970.

Ainsi, Kadhafi a très tôt pris conscience qu'il serait quasiment invulnérable aussi longtemps qu'il saurait manier l'arme du pétrole pour diviser ses ennemis potentiels et détourner leur attention¹.

L'image
que se
donne
Kadhafi ne
laisse
aucun
doute sur
sa volonté
de
s'opposer.

L'interventionnisme de Mouammar Kadhafi sur la scène arabe, africaine et mondiale traduit sa volonté de réduire l'influence occidentale (nationalisation des banques le 14 novembre 1969, expulsion des colons italiens le 21 juin 1970, rupture des accords avec les Etats-Unis) et de faire progresser, le cas échéant par la contrainte, ses objectifs unitaires. En conséquence et à bien des égards Kadhafi semblera aller quérir, loin de ses déserts, « des masses populaires » à la mesure de ses ambitions révolutionnaires.

Au niveau international, Kadhafi se donne un rôle « d'opposant à l'échelle mondiale », qui l'amène à soutenir tous les mouvements de libération du monde, légitimes ou non, et, à poursuivre, y compris au moyen d'actes de terrorisme directs ou commandités, une guerre larvée contre les nations occidentales coupables, selon lui, de l'aliénation générale du Tiers-Monde et de complicité à l'égard d'Israël².

Nombreuses sont les manifestations de cette opposition qui émaillent l'histoire de la politique libyenne. Les premières, qui signent une rupture radicale et voulue avec les pays occidentaux, sont les suivantes :

- Le 2 novembre 1971, Kadhafi décrète et proclame la souveraineté libyenne sur l'ensemble des eaux du golfe de Syrte. Le golfe de Syrte, au sud du 32° parallèle, est déclaré unilatéralement par Kadhafi « mer intérieure libyenne ».
- Le 8 juin 1973, la Libye accuse les Américains de ne pas respecter la zone définie comme « restricted air zone ». Le 1^{er} septembre, il nationalise de toutes les compagnies pétrolières par une prise sous contrôle à hauteur de 51% de leurs actifs.

¹ SCHULER Henry, Inamovible Kadhafi ? , Politique internationale, 1994, pp.316-317.

²DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

- Le 11 février 1974, la Libye nationalise les trois compagnies américaines : Texaco, American Oil Co et California Asiatic¹.

L'honneur d'être considéré comme l'interlocuteur direct de la première puissance mondiale et, dès lors, comme « le plus dangereux ennemi du premier allié de l'ennemi absolu », c'est-à-dire d'Israël, devient pour Kadhafi un signe de véritable reconnaissance². Pour mieux s'opposer aux puissances occidentales, Kadhafi rêve de réaliser une grande unité géopolitique unifiée autour de la Libye.

De multiples tentatives d'unité au sein du monde arabe et autant de déboires

La
recherche
systématique
de l'union
arabe.

La Constitution provisoire, après abolition de celle de 1951 (modifiée en 1963), adoptée le 11 décembre 1969, version autoritaire du modèle nassérien, crée la République arabe libyenne. Son article premier affirme notamment que « le peuple libyen fait partie de la nation arabe » et que « son objectif est la réalisation de l'unité arabe totale ». L'Ouest maghrébin, à l'évidence, attire moins Kadhafi que le Machrek, berceau de l'arabité et de l'islam. De surcroît, c'est de l'Orient, terrain de la confrontation avec l'ennemi sioniste, que s'est élevée la voix de celui qui a réussi, en nationalisant le canal de Suez, à infliger une formidable défaite diplomatique aux anciennes puissances coloniales³. Ainsi, servie par une rente pétrolière considérable, jusqu'au milieu des années 1980, toute la stratégie de Kadhafi au niveau régional tourne donc autour de l'unité arabe. Il propose à plusieurs reprises l'union à ses voisins ou frères arabes ou, plus largement, musulmans. L'effort du régime au cours des trois premières années de la « Révolution du 1^{er} septembre » réside dans la mise en œuvre du premier grand accord unitaire entre la Libye, l'Égypte et la Syrie. L'union, déjà proposée au Soudan et à l'Égypte dès octobre 1969, à travers la Charte de Tripoli, est surtout envisagée avec l'Égypte de Nasser (modèle absolu de Kadhafi) et avec la Syrie, le 17 avril 1971, à l'occasion de la proclamation de Benghazi sur l'Union des républiques arabes, puis avec la Tunisie en 1974, le Maroc en 1984, l'Algérie et même le Yémen⁴. Cependant tous la repoussent.

Les
multiples
tentatives :
égyptienne,
tunisienne,

¹ VAN DE WALLE Dirk, *Libya since independence*, septembre 1998.

² Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

³ BURGAT F et LARONDE A, *La Libye, Que sais-je?*, n° 634, PUF, janvier 1996.

NB : approuvée par référendum le 1^{er} septembre 1971, la démarche prend fin avec l'échec de la marche de l'unité le 18 juillet 1973.

⁴ DAGUZAN J-F, *Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb*, Paris, Publisud, 1998.

Dans le courant de l'année 1973, après avoir accepté, le 4 août à Benghazi, d'accélérer le processus en s'alliant à la Libye au sein d'une nouvelle « République arabe unie », le président égyptien Anouar el-Sadate préfère mettre un terme à l'expérience. Surtout, le président Sadate tient le colonel Kadhafi, lui le vibrant partisan de la cause arabe, dans l'ignorance du déclenchement de la Guerre du Kippour du 8 octobre 1973 et, ensuite, en dehors des hostilités. Cette rupture avec l'Égypte, consommée en novembre 1973, se traduit par une très vive tension aux frontières. En effet, c'est une véritable guerre limitée, « mini-confrontation » armée, sur fond d'incidents de frontière et de guerre des ondes, qui a lieu le 21 juillet 1977. Toutefois, un cessez-le-feu est obtenu grâce notamment aux bons offices du Palestinien Yasser Arafat et de l'Algérien Houari Boumediene. Cette longue brouille se nourrit ensuite de l'assassinat de Sadate célébré par la presse libyenne, en octobre 1981.

A deux reprises, à Constantine (17 février 1973), puis à Hassi Messaoud (31 mars 1973), Boumediene, se laisse convaincre de poser quelques jalons unitaires en créant une commission mixte. Pour l'Algérie, qui vit fin 1975, comme un camouflet l'entente maroco-mauritanienne, l'alliance avec la Libye devient sans prix. Ainsi, le 28 décembre 1975, contre l'illusoire promesse « d'abolir les frontières algéro-libyennes dans le cas d'une reconnaissance par l'Égypte de l' « entité sioniste » », Boumediene scelle l'engagement du colonel libyen à ses côtés dans le conflit du Sahara occidental, qui, jusqu'en 1995, constituera l'un des plus sérieux obstacles sur la voie de l'intégration maghrébine. Certes l'Algérie et la Libye ont en commun deux objectifs primordiaux : 1) contrecarrer la politique française qu'ils trouvent sur leur chemin au Sahara, au Tchad et même au Zaïre et qu'ils qualifient de tentative impérialiste de recolonisation de l'Afrique ; 2) contrecarrer dans le monde arabe les initiatives du président Sadate, mais au-delà de ces préoccupations négatives, elles poursuivent chacune des buts propres et parfois contradictoires, ce qui donne à leurs relations un fort coefficient d'ambiguïté. Ces divergences sont plus marquées à propos des ambitions manifestées par la Libye en Afrique subsaharienne qu'Alger souhaite contenir. Ainsi, au sommet de l'OUA de juin 1977, le Tchad portant plainte contre la Libye, pour l'occupation du nord de son territoire, une commission d'enquête est créée où siège l'Algérie. L'aggravation de cette crise retarde jusqu'en 1980 la tenue du quatrième Sommet saharien et illustre une conciliation et une convergence de vues difficiles. Il faut attendre octobre 1987, pour que les gouvernements libyen et algérien signent un accord de principe sur le projet d'une union politique qui devait être officiellement annoncée le 1^{er} novembre, mais qui avorte compte tenu d'oppositions politiques internes en Algérie ¹.

Cependant la brouille algéro-libyenne naît en octobre 1992, après que les autorités algériennes eurent accusé la Libye d'appuyer son appui aux mouvements islamistes algériens. Elle s'amplifie lorsque le colonel Kadhafi, en 1993, propose une médiation entre le régime algérien et les chefs du FIS, qu'il a alors appelé « ses amis ». Il faut attendre l'arrivée du général Liamine Zéroual au pouvoir en Algérie pour entamer de nouvelles négociations, qui aboutissent à la réconciliation entre les deux pays, officialisée lors du sommet de l'Union du Maghreb Arabe à Tunis en avril 1994.

¹ Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

Le 12 janvier 1974, Habib Bourguiba se retire brutalement d'un projet de fusion et trahit la signature qu'il vient d'apposer en bonne et due forme (fut-ce sur un vulgaire papier à lettre à en-tête de l'hôtel Ulysse de Djerba) au bas d'un traité créant une « République arabe et islamique » commune aux deux pays, dotée « d'une seule constitution » et « d'une seule armée »¹. La rupture avec la Tunisie se manifeste ensuite par une forte animosité et des tentatives de déstabilisation.

Avec le Maroc, le soutien bruyant exprimé aux rebelles de Skhirat, puis aux « sécessionnistes sarahouis » conduisent, à compter de juillet 1971, à faire du titulaire du trône marocain un ennemi acharné. Après une tentative de relance des relations entre les deux Etats, à partir du 13 août 1984, sur fond d'une possible union « arabo-africaine », qui permet surtout au monarque marocain de faire cesser le soutien libyen au front Polisario (accord d'Oujda), une seconde rupture avec le Maroc se produit le 28 août 1986. Cette rupture se fait cependant sans confrontation, après le refus du roi Hassan II d'apporter son soutien à la Libye suite à l'attaque américaine et alors qu'il entamait des pourparlers avec Israël².

Ainsi, même si la surenchère verbale de Kadhafi a un temps tenu avec succès le rôle de mauvaise conscience pour les régimes qui étaient tentés de plier trop radicalement les credo de l'arabisme aux cruelles exigences de la real-politique et, qu'ainsi elle est parvenue à interdire aux chefs d'Etat de la région de s'absenter trop explicitement de la dynamique unitaire, elle est aussi la cause d'une série quasi-ininterrompue d'autres ruptures ou de gel des relations diplomatiques : avec la Jordanie (27 septembre 1972), le Liban (1978), l'Irak (10 octobre 1980), l'Arabie Saoudite (28 octobre 1980), les Emirats arabes (1987)³.

Malgré tous ces déboires, Kadhafi ne renonce pas à l'unité.

Jusqu'au succès de l'UMA, Kadhafi n'a jamais renoncé à l'unité, cependant il n'en a pas été l'instigateur.

En 1988, un an après avoir inscrit la Libye dans le virage de l'intifah économique (désengagement de l'Etat, discours du 26 mars 1987) et de la perestroïka politique, Kadhafi s'engage sur la voie d'un véritable aggiornamento politique arabe, et, en quelques mois, met un terme à ses principaux contentieux bilatéraux.

Auparavant, en septembre 1987, la Libye renoue des liens « fraternels » avec l'Irak, se ralliant aux termes de la Résolution 598 des Nations Unies recommandant le respect du cessez-le-feu. Cependant son soutien à l'Iran, manifeste pendant la guerre Iran-Irak, n'a pas complètement cessé pour autant comme l'illustre le refus du colonel Kadhafi de participer au sommet extraordinaire des Etats de la Ligue arabe de novembre 1987, à Amman, au motif que l'ordre du jour concerne ce conflit. Enfin, après le soulèvement palestinien dans les territoires occupés en décembre 1987, l'« Intifada », le colonel Kadhafi s'emploie à réconcilier les différentes factions palestiniennes au sein de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP)⁴.

¹ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

² DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

³ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

⁴ Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

A l'issue d'une médiation soudano-saoudienne (incident des MIG libyens posés involontairement en Egypte le 1^{er} mars 1988), Tripoli annonce unilatéralement la réouverture de sa frontière avec l'Egypte. Entre mai 1989 et février 1990, quatre rencontres ont lieu entre le colonel Kadhafi et le président égyptien Moubarak pour parvenir à un accord renforçant les liens financiers et économiques entre l'Egypte et la Libye. Cependant, à la mi- 1991, la Libye demeure le seul Etat arabe à ne pas avoir restauré ses relations diplomatiques avec Le Caire depuis l'isolement diplomatique et économique de l'Egypte par les Etats arabes en 1979. En juillet 1991, le Colonel Kadhafi ratifie au Caire 10 accords d'intégration avec l'Egypte, et, le 6 août, le gouvernement égyptien annonce l'ouverture des frontières avec la Libye. Le processus d'apurement du contentieux avec la Tunisie, dont le principal dossier était celui des préjudices subis par les émigrés tunisiens expulsés en septembre 1985, arrive à terme. La frontière occidentale est-elle aussi réouverte et Tripoli supprime tout contrôle policier et douanier à l'entrée de son territoire.

En février 1988, le Colonel Kadhafi, le président Chadli et son homologue tunisien Ben Ali entament des discussions sur un projet d'accord politique régional. Le 22 mars 1988, la Libye et l'Algérie signent deux accords relatifs à des développements industriels dans le cadre d'une extension de leur coopération économique (l'un concerne la fourniture de 90 000 millions de m³ de gaz algérien à la Libye, via un gazoduc trans-tunisie, l'autre la réalisation, en Libye, d'un complexe industriel de production d'électricité pour les deux pays). Enfin, après dix huit ans d'absence, le Colonel Kadhafi participe au sommet arabe de juin 1988, à Alger, dont la discussion porte sur le soutien arabe au soulèvement palestinien¹.

Après le sommet arabe de juin 1988, les chefs d'Etat des cinq pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) se réunissent à Alger (première rencontre de ce type depuis leurs indépendances), pour discuter du projet d'un « Maghreb sans frontière ». Ces deux négociations aboutissent au Traité d'Union du Maghreb Arabe (UMA), regroupant les cinq pays, signé à Marrakech le 17 février 1989, qui voit se concrétiser partiellement les idées du Colonel Kadhafi. Cependant, non seulement il n'en est pas l'initiateur, mais c'est la Tunisie qui exige de ses partenaires, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie, d'associer la Libye dans le but unique de rééquilibrer ce nouvel ensemble démesurément dominé par les deux grands du Maghreb. La dynamique de cet accord qui pose les bases d'une réelle coopération entre les pays signataires se brise ensuite avec la mise sous embargo international de la Libye pour son implication dans les attentats terroristes ayant entraînés la destruction des avions de la Pan Am, à Lockerbie, le 21 décembre 1988, et du DC-10 d'UTA, en septembre 1989, au-dessus du Niger².

Au second sommet de l'UMA, à Alger en juillet 1990, la présidence de l'Union pour l'année 1991 est attribuée à la Libye. Mais, à l'occasion du 3^o sommet de l'UMA, le 10 mars 1991, à Ras Lanuf (Libye), le contexte de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 met en évidence la difficulté des membres à tenir un langage commun à l'Union.

¹ Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

² DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

Ainsi, jusqu'aux heures difficiles des années d'embargo, l'union arabe est demeurée la plus profonde et, sans doute, la plus sincère obsession de Kadhafi. Toutefois l'ancrage naturel de la Libye au continent africain lui a également donné d'autres ambitions.

De nombreuses actions tournées vers l'Afrique subsaharienne et autant de désillusions

La scène
subsaharienne ou la
coupe
amère des
défaites.

La stratégie d'unité pan-arabe de Kadhafi se double d'une approche saharo-sahélienne plus large, qui vise à fédérer les peuples nomades de la zone tampon entre le Maghreb et l'Afrique noire. Ceci explique, en partie, le soutien qu'il apporte, jusqu'au traité d'union de 1984 avec le Maroc, au Front Polisario pour la reconquête du Sahara occidental, dans l'intérêt du jeu politique algérien. Dans la même optique, il favorise la déstabilisation de la Mauritanie et soutient les agitations tribales au Mali, au Burkina Faso, au Niger et même en Algérie. Aucune de ces tentatives n'est couronnée de succès et chacun de ces échecs laisse derrière lui des ressentiments partagés dans chaque pays¹.

En réalité, les actions africaines correspondent également à une série quasi-ininterrompue de ruptures ou de gel des relations diplomatiques : avec le Tchad (août 1971), la Gambie (30 octobre 1980), la Somalie (24 août 1981). Des diplomates libyens sont expulsés du Nigeria (5 janvier 1981), du Niger (13 janvier 1981), du Kenya (15 janvier 1981), du Mali (16 janvier 1981), de l'île Maurice (13 janvier 1984), de la Mauritanie (avril 1984)².

Enfin, force est de constater que les forces armées libyennes ont été battues à l'occasion de toutes les opérations engagées par leur gouvernement. Autrement dit, la Libye a fait illusion chaque fois qu'elle a exercé une poussée sans recevoir de véritable résistance et s'est effondrée chaque fois qu'une opposition tactique, même légèrement supérieure s'est manifestée.

L'épisode
ougandais³.

C'est en Ouganda que Kadhafi fait, dès 1972, sa première incursion militaire en Afrique, où il cherche un terrain de substitution propre à satisfaire ses ambitions. Dans une perspective de réislamisation de l'Afrique Noire, l'Ouganda chrétien se présente bien comme un terrain de prosélytisme susceptible de valider les thèses et les projets de Kadhafi, d'où son importance malgré sa situation géographique éloignée de la

¹DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998..

²BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

³DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

Libye. Suite à l'instauration du régime de terreur de Idi Amin Dada, en janvier 1972, puis à la rupture de la coopération israélienne en Ouganda, Kadhafi assure au dictateur ougandais une garde prétorienne de 400 hommes et un soutien financier substantiel. En 1979, après la riposte militaire tanzanienne suite à une tentative ougandaise de s'emparer d'une portion de son territoire, Idi Amin Dada, aux abois, fait appel à son meilleur allié. Kadhafi expédie immédiatement, au profit de Kampala, 2000 hommes équipés. La coalition libyo-ougandaise est mise en déroute par les forces tanzaniennes.

L'épreuve
tchadienne¹

C'est au Tchad, au cours d'une guerre qui s'étend de 1973 à 1987, que l'illusion de la puissance militaire libyenne se termine en démonstration d'incompétence. La proximité géographique du Tchad, le contentieux territorial datant de la colonisation, et une guerre civile à partir de laquelle il devenait facile de manipuler telle ou telle faction, sont autant de facteurs qui ont poussé la Libye à imposer son influence.

« La Grande affaire » de Kadhafi débute par l'occupation de la Bande d'Aouzou en 1973, territoire tchadien dont la possession était revendiquée par la Libye depuis son indépendance (le seul intérêt de cette occupation était d'assurer à la Libye le contrôle des réserves d'eau de la région). Peu à peu, la Libye prend fait et cause pour le GUNT de Goukouni Oueddeye qui affronte pour la conquête du pouvoir les Forces Armées du Nord (FAN) de l'ex-rebelle Hissène Habré. Le soutien matériel et humain libyen permet de décimer les troupes d'Habré, cependant la victoire militaire n'est exploitée ni sur le plan stratégique ni au plan diplomatique. En effet, les débris des FAN et leur chef se réfugient au Soudan et, en échange d'une hypothétique présidence de l'OUA, Kadhafi accepte le retrait des forces libyennes de N'Djamena et le placement du Tchad sous le contrôle d'une force de maintien de l'ordre constituée par l'OUA. En 1982, Hissène Habré, dont les troupes ont été réarmées et réorganisées avec l'aide des Etats-Unis, de l'Egypte et de l'Arabie Saoudite, entame une campagne éclair de reconquête du Tchad qui aboutit à la prise de N'Djamena et à la déclaration de la 3^{ième} république tchadienne le 7 juin 1982. Ulcéré, Kadhafi entreprend une nouvelle campagne avec le GUNT, dont le premier acte se traduit par la prise de l'oasis de Faya-Largeau en août 1983. La dégradation de la situation amène la France à s'engager physiquement au Tchad et le Président Mitterand décide le lancement de l'Opération Manta, visant à interdire aux Libyens et à leurs alliés, l'accès aux territoires placés au sud du 16^{ième} parallèle. La situation demeure gelée jusqu'en 1986, année au cours de laquelle, les Libyens entreprennent la construction de la base de Ouadi-Doum, signant l'échec de l'accord de Chypre de 1984. Les nouveaux affrontements où les troupes d'Hissène Habré sont bousculées, conduisent la France à établir un nouveau dispositif dans le cadre de l'Opération Epervier. La situation tourne peu à peu à l'avantage du camp d'Hissène Habré, qui, avec le soutien de deux anciens opposants ralliés (les chefs de guerre Hassan Djanous et Idriss Déby), lance une offensive pour briser l'armée arabophone libyo-tchadienne. Les troupes libyennes sont décimées à Fada, dans le massif de l'Ennedi, le 2 janvier 1987 ; elles subissent une nouvelle défaite les 19 et 20

¹ DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

mars en tentant de reprendre Fada, puis, entre le 22 mars et 1^{er} avril 1987, la base de Ouadi Doum est prise et, enfin, tout le territoire tchadien est libéré. En dernier lieu, suite aux violentes ripostes libyennes, les Tchadiens lancent une offensive éclair sur la base aérienne de Maaten Es Sara, à cent kilomètres à l'intérieur du territoire libyen, la détruisent le 5 septembre 1987, humiliant définitivement les forces libyennes à l'intérieur de leurs frontières les plus incontestables.

En 1988, la diplomatie algérienne aidant, le Colonel admet ouvertement et publiquement les erreurs de son engagement au Tchad, déclare adopter une approche plus pragmatique de ses relations avec les pays africains et arabes.

Un accord, signé à Alger le 31 août 1989 avec Hissène Habré, engageant chacune des parties à respecter le verdict que donnera la Cour Internationale de Justice, met un terme à dix années de conflit.

Ainsi, dix ans d'aventures libyennes en Afrique subsaharienne se terminent par une cinglante défaite. De surcroît, dans l'affaire du Tchad, le dernier coup pour la Libye a été porté sur le terrain juridique, la décision de la Cour Internationale de Justice de la Haye ayant attribué, dans son verdict sans contestation possible du 3 février 1994, la propriété pleine et entière de la Bande d'Aouzou au Tchad. Dans un contexte où il se trouve déjà isolé de la communauté internationale, Kadhafi s'est apparemment plié aux termes de l'arrêt de la CIJ.

A un niveau plus large, la Libye essaie de déployer une stratégie fédérative visant à unir les Etats sahéliens et/ou les peuples du Sahara. A ce titre la Libye met en place, le 6 janvier 1986, une éphémère union avec le Tchad de Goukouni Oueddeï, « les Etats islamiques du Sahel », qui dure le temps du maintien au pouvoir du leader tchadien, soit un an et demi¹.

La Libye est donc en relations difficiles avec ses voisins du Maghreb et de l'Afrique sub-saharienne, qui se plaignent ouvertement de ses initiatives. Quant au Proche-Orient, s'il est de longue date le théâtre des initiatives libyennes, axées dans le sens d'une lutte intense contre Israël, le zèle de Kadhafi au service des fronts du refus ou de la fermeté n'est jamais parvenu à entretenir une coalition anti-israélienne durable et sans faille, ni même à sauvegarder l'unité du mouvement palestinien².

Tripoli, qui a tant rêvé d'unité, se trouve donc curieusement très isolée.

¹DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

²⁰ Washington entend relever le défi de Tripoli, Marchés tropicaux, dossier Libye, n° 2127 du 15/08/86.

2. La Libye isolée : bouc émissaire du terrorisme international et cible de la stratégie américaine

ou, comment les prises de position officielles du « guide » et le choix de la subversion désignent la Libye comme cible de la stratégie américaine et bouc émissaire du terrorisme international.

L'isolement de Tripoli tient aux échecs, précédemment évoqués, de la politique extérieure de Kadhafi auprès des pays arabes comme sur le continent africain, mais il devient patent avec l'effondrement de l'URSS.

Le choix de la subversion

Une conviction plus qu'une analyse.

Les revers subis dans la recherche des différents accords confirment Kadhafi dans l'idée simple que rien ne peut se faire, en Libye, comme sur la scène arabe, tant que les institutions politiques continuent à dévoyer l'expression de la volonté populaire, et que, donc, l'objectif unioniste ne saurait être atteint qu'en établissant par-dessus ces régimes qui ont tous montré leurs limites, le contact direct avec les masses. Ainsi, la « subversion » interne et externe devient progressivement son mode d'action privilégié.

Les instruments de l'action extérieure : l'argent et le verbe.

Les pétrodollars ont certes fourni à son chef les moyens d'une diplomatie conventionnelle (investissements, politiques « culturelles »), mais surtout ceux d'une diplomatie moins conventionnelle (exportation d'armement et subversion).

En effet, la découverte du pétrole projette la Libye dans un univers totalement renouvelé. Sous les auspices d'une Loi très libérale, de 1955, ayant réparti les concessions entre treize compagnies, le premier gisement est trouvé par la Libyan American Oil le 30 avril 1956, puis des ressources abondantes sont découvertes au cœur du pays dans la région de Zelten à partir de juin 1959.

L'argent tiré de la rente pétrolière (les réserves prouvées, de 22,8 milliards de barils, soit environ 7milliards de tonnes, représentent 4% des réserves mondiales) permet à Kadhafi de soutenir « la révolution mondiale », c'est-à-dire, d'apporter une aide logistique, militaire et financière aux mouvements terroristes nationaux ou indépendantistes de tous bords, quelles que soient leur nature et leur couleur politique. La majorité des mouvements de résistance à l'ordre occidental ont donc reçu, avec

plus ou moins de continuité, un soutien de Tripoli. Au plus fort de la période d'opulence pétrolière, entre 1979 et 1983, les achats d'armements pour le compte de Tripoli ou celui de ses alliés ont été estimés à 12 milliards de dollars, soit quatre fois plus que l'Algérie, ce qui représentait alors 36% de toutes les armes importées en Afrique au cours de la même période¹.

Les inépuisables ressources financières du pouvoir ont longtemps donné à une partie au moins de l'environnement international de Kadhafi l'illusion de la réussite, comme elles l'ont mis à l'abri de toute contestation sociale sérieuse en masquant dangereusement les failles de son système économique. La fin de cet état de grâce pétrolier date du début des années quatre-vingt. Entre 1982 et 1986, par le double jeu de la chute des cours du baril puis de celle du dollar, les recettes d'exportation sont à deux reprises divisées par deux : de 1980 à 1985, elles passent de 22 à 10 milliards de dollars ; en 1986 elles chutent à nouveau pour atteindre leur plancher historique de 5 milliards.

Le carburant idéologique de son interventionnisme verbal a été le panarabisme en terre arabe, l'islam et l'anti-impérialisme partout ailleurs dans le Tiers-Monde où il a longtemps rêvé d'exporter sa « troisième théorie ». Les diatribes anti-occidentales en général, anti-israéliennes en particulier, le refus de « voir des Allemands, des Russes ou des Français, sous le prétexte qu'ils sont de confession juive, avoir le droit de venir vivre sur la terre de Palestine », la dénonciation des « valets arabes de l'impérialisme américain », Saoudiens en tête, sortent, à Tripoli, de la confidentialité des discours d'opposants. La galerie de portraits, de surnoms et autres injures que manie Kadhafi restera longtemps dans les mémoires : « Les Arabes doivent dire m..., à l'Amérique » titre l'hebdomadaire des comités révolutionnaires, ou encore, le Caire des accords de paix avec Tel Aviv n'est plus « la victorieuse » (Al Qâhira), mais « la vaincue » (Al-Maqhura) ...².

Quelques
exemples
et une
conséquence
lourde.

Toutes les guérillas nationalistes du Tiers Monde mais également les minorités ethniques américaines (indiennes ou noires), Moros philippins, IRA irlandaise, la Bande à Baader, Etraras basques, Arméniens, Corses, militants canaques d'Eloi Machoro, groupe Carlos, Libanais de toutes obédiences etc ..., passent à tour de rôle dans les camps d'entraînement libyens ou profitent des largesses de Tripoli. Bien sûr le soutien le plus fort est celui apporté à la cause antisioniste. Tous les mouvements palestiniens sinon la quasi-totalité des composantes de la résistance palestinienne dont la capitale libyenne abrite en 1986 jusqu'à 26 représentations, ont été entretenus plus

¹ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

² BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

ou moins longtemps, au prorata de la qualité des rapports de leurs leaders avec le chef libyen³.

Plus de dix régimes au moins ont fait l'objet de tentatives de déstabilisation directes ou par opposants interposés : le Tchad, bien sûr, mais également le Niger (1976 et 1982), la Gambie (1981), le Burkina Faso (1983), le Soudan (soutien de la rébellion du Sud et tentatives de renversement de Nimeiry), la Somalie (soutien au Front de salut), le Zaïre, la Guinée Bissau ou encore Cap Vert. En 1980, Tripoli tente de générer un soulèvement populaire à Gafsa (sud tunisien) en y expédiant un commando de quelques dizaines d'émigrés.

En mai 1987, l'Australie ordonne la fermeture du bureau de représentation du Peuple libyen à Camberra, au motif que la Libye tente de mener des actions subversives de déstabilisation dans la région Sud pacifique, fournissant son soutien à différents groupes paramilitaires, aussi bien en Nouvelle-Calédonie, que dans la province de l'Irian Jaya en Indonésie ou encore au Timor oriental⁴.

Cette dimension terroriste de la Libye, qui a été le moyen d'une politique tous azimuts, ternit désormais son image internationale. Et c'est précisément l'énormité du décalage en matière d'armements conventionnels qui renforce l'hypothèse d'une attaque clandestine de la Libye contre l'Amérique⁵.

La cible de la stratégie américaine

Les raisons
historiques
et
géostratégi
ques de ce
choix.

Nouvellement indépendants et ne bénéficiant donc plus de la protection britannique, les Etats-Unis cherchent à négocier avec le pacha Youssouf un traité qui, moyennant le versement de subsides, autorise l'utilisation des ports aux navires de commerce américains sur la route maritime en direction du Proche-Orient. L'échec des négociations sur le montant du subside entraîne l'envoi d'une escadre devant Tripoli, où la frégate Philadelphia est coulée en 1803. Une nouvelle attaque en 1804 reste sans succès et, en 1805, les Américains appuient le frère de Youssouf pacha et s'emparent de Derna pour contraindre le pacha à négocier.

Le 9 septembre 1954, les Etats-Unis avaient signé avec le Royaume uni de Libye un traité leur accordant, au prix de substantielles royalties, l'usage pour vingt années de cinq bases militaires dont l'enceinte de Wheelus Fields, près de Tripoli. Fin 1969, suite au renversement du régime du roi Idriss Sénoussi et à la prise du pouvoir par les douze conjurés du Conseil de Commandement de la Révolution (CCR), les Etats-Unis sont d'abord rassurés par la promesse des conjurés de ne pas toucher aux intérêts

³ DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

⁴ Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

⁵ SCHULER Henry, Inamovible Kadhafi ?, Politique internationale, 1994, pp.213-215.

occidentaux. Les Etats-Unis acceptent donc de négocier, en octobre, le retrait de leurs bases militaires et se formalisent d'autant moins des nouvelles exigences pétrolières de Kadhafi qu'ils les savent relativement justifiées. Surtout, la ferveur religieuse du colonel le pose comme un évident anticommuniste, critère qui prime alors aux yeux de Washington. Le 30 octobre, Tripoli exige l'évacuation de la base américaine de Wheelus Field, que les derniers éléments quittent le 16 juin 1970⁶. Ainsi, et jusqu'en 1973, avec la réduction des résidents de l'ambassade américaine à quinze membres, la visite de Kadhafi en URSS suivi du premier accord d'achat d'armes à Moscou, les relations avec Washington sont loin d'avoir toujours été faciles. Cependant, l'image de l'anticommunisme prévalant dans la perception américaine de Kadhafi, les contacts sont non seulement maintenus avec les « révolutionnaires » mais Washington prévient sans doute Kadhafi des premières tentatives de renversement.

De fait, les relations se détériorent insensiblement, même si l'importance des intérêts économiques, notamment pétroliers, permet longtemps d'éviter le pire. Quelques dates et faits l'illustrent :

- Le 12 septembre 1975, les premières restrictions américaines sur le commerce d'équipements stratégiques et sur la formation des pilotes libyens sont décidées.
- Le 4 février 1977, la Libye est inscrite sur la liste des ennemis potentiels des Etats-Unis.
- Le 2 décembre 1979, l'ambassade américaine à Tripoli est attaquée et incendiée, puis fermée le 15 février 1980.
- Le 16 mai 1980, Tripoli expulse 26 américains ; en réponse, les Américains retirent leurs deux derniers diplomates.
- Le 10 mars 1982, Washington décide la limitation des exportations américaines aux produits alimentaires et aux médicaments⁷.

Cependant, pragmatisme oblige, l'antagonisme se cantonne au registre du verbe et reste aussi prudent sur le terrain économique que les Comités révolutionnaires le sont vis-à-vis des compagnies pétrolières à participation américaine. En 1983, au cœur de la guerre des communiqués que se livrent les deux capitales, c'est à un bureau texan qu'est attribuée l'étude de l'ingénierie de la « grande rivière artificielle », soit l'un des plus importants contrats d'équipements jamais passé en Libye.

Est-ce dans la perte de sang-froid d'une administration américaine exacerbée par la montée des acteurs dits « secondaires » et mal remise de l'affront subi face à Khomeiny qu'il faut chercher la raison du brutal dérapage de 1986⁸?

Il n'en demeure pas moins que l'affaiblissement du régime de Kadhafi correspond à un plan établi par la CIA. Celui-ci, a été révélé dans la presse en novembre 1985, les Américains ayant dès cette époque la conviction que le soutien de la Libye au terrorisme international envenimerait inéluctablement les relations entre les deux pays.

⁶ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

⁷ VAN DE WALLE Dirk, Libya since independence, septembre 1998.

⁸ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

NB : A plus de 17 reprises au cours de la décennie, les navires américains avaient sillonné le golfe de Syrte, au sud du 32° parallèle, déclaré unilatéralement par Kadhafi « mer intérieure libyenne », et ces manœuvres d'intimidation avaient déjà débouché, en août 1981, sur la destruction en vol de deux chasseurs libyens.

Confronté au défi croissant posé par les extrémismes et le terrorisme, depuis l'affaire des otages iraniens de janvier 1981, l'administration Reagan a commandité, en juillet 1985, une étude sur les moyens de lutte contre la menace terroriste dont le rapport, élaboré sous la direction du Vice-président Bush et publié en février 1986, établit que les principaux soutiens au terrorisme international, essentiellement d'origine palestinienne, sont l'Iran, la Syrie et la Libye. Le rapport met également en évidence la nécessité d'une politique permettant de couper les liens entre ces Etats et les mouvements qu'ils supportent.

Deux raisons expliquent que, parmi les trois Etats, ce soit la Libye qui ait été choisie pour mettre en oeuvre cette politique.

D'une part les relations entre Tripoli et Washington ont été extrêmement tendues dans la période précédente : incendie de l'ambassade des Etats-Unis en décembre 1979 lors d'une manifestation de soutien à l'Ayatollah Khomeiny, fermeture du « Bureau du Peuple » libyen à Washington en mai 1981, la destruction par des F-14 américains de deux SU-22 au-dessus du golfe de Syrte en août 1981. La perception de cette situation s'est aggravée avec la publication en 1986 d'un rapport spécial du Département d'Etat mettant en exergue l'activisme du colonel Kadhafi en Afrique sub-saharienne, en Amérique latine⁹, aux Caraïbes et en Asie du Sud-est, motivé par une lutte anti-occidentale tous azimuts. Enfin, ces relations se sont manifestement détériorées avec les déclarations d'insultes échangées entre le leader libyen et le président américain R. Reagan via les média internationaux.

D'autre part, la Libye présente une forte vulnérabilité aux pressions politiques, économiques et militaires. Ses ressources dépendent en effet à 90% de ses exportations pétrolières dont 80 % sont à destination de l'Europe de l'Ouest (principalement Italie et Allemagne). Ses revenus pétroliers ont chuté de 20 milliards de dollars en 1980 à seulement 5 en 1986. Enfin, les équipements nécessaires à l'exploitation de sa richesse pétrolière sont d'origine américaine ou européenne. Par conséquent, la Libye se révèle extrêmement sensible à un embargo pétrolier. De surcroît, Tripoli, du fait du caractère imprévisible et des options politiques radicales du colonel Kadhafi, ne bénéficie pas a priori et inconditionnellement du soutien des pays arabes, ni de l'Union soviétique.

Ainsi, la Libye est une cible plus aisée pour la mise en oeuvre de la stratégie de diplomatie coercitive (coercive diplomacy). Ni la Syrie, ni l'Iran ne présentent un isolement aussi marqué ; Damas joue un rôle important dans la diplomatie moyenne orientale et a Moscou pour principal allié ; Téhéran possède une frontière commune avec l'URSS et le régime en place s'est toujours montré peu sensible aux notions occidentales de coût et de profit lorsqu'il était en position défensive. De surcroît, la Syrie comme l'Iran peuvent exercer, à des degrés divers, une influence sur les otages américains dans la région du Moyen Orient.

⁹ Washington entend relever le défi de Tripoli, Marchés tropicaux, dossier Libye, n° 2127 du 15/08/86, pp. 2092-2093.

NB : Outre sa coopération avec diverses forces révolutionnaires, la Libye a trouvé, à partir de 1986, un fournisseur d'armements : le Brésil.

A l'évidence, les Américains ont développé et joué une stratégie de diplomatie coercitive à l'égard de la Libye de Kadhafi, principalement pour son soutien au terrorisme international. Cette stratégie, qui vise à contraindre une puissance étrangère à adopter un comportement ou à mener des actions qui ne s'opposent pas aux intérêts américains, s'inscrit particulièrement dans la période allant du 27 décembre 1985, date des attentats de Rome et de Vienne, au 15 avril 1986, date du raid aérien américain sur la Libye.

Suite aux attentats de Rome et de Vienne, qui ont fait 19 victimes dont 5 de nationalité américaine, le gouvernement américain accuse la Libye d'abriter et d'entraîner les membres du « Fatah Revolutionary Council » d'Abou Nidal, désigné comme responsable de ces actions terroristes. De janvier à février 1986, la stratégie de diplomatie coercitive américaine à l'encontre de la Libye revêt un double aspect : l'un de dissuasion visant à convaincre Kadhafi à renoncer à certaines actions et l'autre de persuasion visant à encourager le « Guide » à modifier son comportement, dans l'optique de mettre un terme au soutien libyen au terrorisme international.

Dans ce cadre, l'approche adoptée par les Etats-Unis n'est pas celle correspondant à une espèce « d'ultimatum », qui aurait dû comprendre une demande spécifique à respecter dans une limite de temps et assortie d'une menace crédible, mais celle d'une approche plus progressive, appelée « Try and see ».

Ce choix, conforme aux travaux du Secrétaire d'Etat George Shultz et du Secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, est motivé par la volonté de ne pas inscrire le renoncement du soutien libyen au terrorisme international dans une limite temporelle, de donner le temps aux ressortissants américains de quitter la Libye (ordre donné le 7 janvier 1986) sans les placer en situation d'otages potentiels par une promesse d'emploi de la force dans le cadre d'un ultimatum, et de ne recourir à la force qu'en tout dernier ressort, comme le président américain l'a souligné en annonçant le raid aérien du 15 avril 1986 (« We Americans are slow to anger : we always seek peaceful avenues before resorting to the use of force. And we did. We tried quiet diplomacy, public condemnations, economic sanctions, and demonstrations of military force. None succeeded »). Enfin, les Etats-Unis veulent associer l'ensemble de leurs alliés dans cette lutte qui selon Washington concerne « toutes les nations civilisées ». A ce sujet l'administration américaine souligne, par exemple, l'implication libyenne dans l'attentat du 27 décembre, dans le détournement du vol égyptien de novembre 1985, comme dans l'assassinat du fonctionnaire de police britannique à Londres d'avril 1984¹¹.

La première phase de cette stratégie « Try and see », plus symbolique qu'efficace, court du 27 décembre 1985 (attentats de Rome et de Vienne) au 23 janvier 1986, sous la forme de sanctions politiques et économiques renforçant les restrictions imposées depuis 1975. En conséquence, le 7 janvier 1986, le président américain Ronald Reagan

10 ZIMMERMANN Tim, *The American bombing of Libya – A success for coercive diplomacy ?*, Survival, mai-juin 1987.

¹¹ Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

ordonne la rupture de toutes les relations économiques et commerciales avec la Libye. Ces nouvelles mesures interdisent aux entreprises américaines toute transaction commerciale directe et aux citoyens américains toute activité ayant un lien avec ce pays. Afin d'éviter toute confrontation avec les gouvernements européens, l'Administration Reagan se contente simplement de les inviter à nier à la Libye « les relations économiques normales et les privilèges diplomatiques dus aux nations du monde civilisé ». La réponse européenne déçoit Washington, car la déclaration du Conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne du 27 janvier se limite à une interdiction de vente d'armes aux pays soutenant le terrorisme international, sans même nommer Tripoli.

La seconde phase débute le 23 janvier 1986 avec l'ordre donné par la Maison Blanche de conduire des opérations d'entraînement aéronaval en Méditerranée dans la zone proche de la Libye et se caractérise jusqu'au 24 mars par une provocation délibérée pour entraîner les forces libyennes dans une confrontation. Au-delà, les buts recherchés au travers de cette espèce de guerre des nerfs sont de trois ordres. Il s'agit d'abord de démontrer que ni les avertissements de Kadhafi, ni la présence de bâtiments de guerre soviétiques suffisent à empêcher les Etats-Unis de faire une démonstration de force aux abords des côtes libyennes. Ensuite, il s'agit de signifier à ses alliés européens que, s'ils ne veulent pas se résoudre à participer et donc à appuyer la politique de sanctions économiques et politiques menées par Washington, l'Amérique est prête à infliger des sanctions militaires pour atteindre ses objectifs stratégiques. Enfin, il s'agit de faire passer clairement à l'ensemble des pays de la région, le message selon lequel les Etats-Unis sont en passe de perdre patience avec les Etats qui apportent leur soutien au terrorisme international. Le 14 mars 1986, le président Reagan approuve personnellement un plan qui autorise les forces navales américaines à franchir « la ligne interdite » (« line of death ») fixée par le colonel Kadhafi, au-dessus du golfe de Syrte, les services de renseignement américains ayant établis que Tripoli avait désigné comme cible d'attaque terroriste des diplomates américains.

La troisième phase commence le 19 mars avec l'envoi du porte aéronefs America en renforcement du Saratoga et du Coral Sea, et se termine avec le bombardement aérien du 15 avril. Ce renforcement a clairement été décidé dans l'expectative d'une confrontation militaire entre la VI^{ième} Flotte et les forces de Kadhafi. Les vœux de l'Administration américaine sont rapidement exaucés, puisque, le 24 mars, six missiles sol-air libyens SAM-5 (de fabrication soviétique) sont tirés contre des chasseurs américains participant à l'exercice « Liberté de navigation » et survolant les eaux du golfe de Syrte. En représailles, les forces américaines détruisent un site côtier de missiles sol-air, détruisent une frégate et une corvette (classe Nanuhka), coulent deux patrouilleurs libyens et renouvellent leurs attaques le lendemain. L'exercice naval américain prend fin le 27 mars, mais la Maison Blanche maintient quelques jours ses forces en méditerranée afin d'observer les répercussions des incidents armés sur la politique libyenne. Les services de renseignement américains interceptent alors une trentaine de messages adressés aux missions libyennes extérieures les exhortant à « tuer des Américains ». Si bien que, lorsqu'une bombe tue trois personnes dont deux ressortissants américains, et blesse plus d'une centaine de personnes dans une discothèque de Berlin-Ouest, le 5 avril, le président Reagan détient le motif d'une riposte, l'implication libyenne dans cet attentat étant rapidement confirmée par Bonn et Londres. L'Administration américaine décide dès le 7 avril une frappe militaire

contre la Libye. L'ambassadeur américain près les Nations Unies, Vernon Walters, est envoyé en Europe le 12 avril pour solliciter le soutien de Londres, Bonn, Paris et Rome, afin que la riposte américaine ne s'inscrive pas uniquement dans une confrontation américano-libyenne. Seule Mme Thatcher répond favorablement à l'initiative américaine. Le raid aérien constitue la note finale de la stratégie de diplomatie coercitive, sans qu'un ultimatum n'ait jamais été donné.

Considérant disposer des preuves irréfutables de l'implication de la Libye dans cet attentat, ainsi que d'éléments établissant la préparation d'actions terroristes contre des objectifs et intérêts américains en Europe et au Moyen-Orient, le 15 avril 1986, 18 chasseurs bombardiers F111 de la VI^e flotte, stationnés en Grande-Bretagne, bombardent, dans la région de Tripoli et de Benghazi, des installations militaires, des centres de transmission, des aéroports, des camps suspectés d'être des centres d'entraînement terroristes, et des bâtiments gouvernementaux (dont la résidence du colonel M. Kadhafi). La Libye riposte le 16 avril par deux tirs de missiles contre des installations de surveillance américaines implantées sur l'île italienne de Lampedusa.

Cette escalade de la violence a certes fait craindre une recrudescence des actions terroristes, cependant la Libye s'est trouvée surtout quelque peu désemparée par le faible appui des Etats arabes et une réaction soviétique de pure forme. En effet, suite aux événements d'avril 1986, la faiblesse de la mobilisation populaire, l'apathie arabe aussi bien que soviétique révèlent avant tout l'usure, tant interne qu'internationale, de la crédibilité de Kadhafi. L'honneur d'être considéré comme l'interlocuteur direct de la première puissance mondiale n'a plus alors valeur de bain de jouvence, la dérive militariste du « Guide libyen » n'étant même plus cautionnée par la population de Tripoli. Les Etats de la Ligue Arabe critiquent l'action américaine, mais rejettent la demande libyenne d'imposer des sanctions économiques aux Etats-Unis. Kadhafi se contente donc de faire expulser deux cent cinquante journalistes fin avril, puis, en mai, trente six diplomates représentant sept pays européens après que la Communauté Européenne a décidé de limiter les représentations libyennes.

Le but n'est
pas
atteint¹².

La stratégie de diplomatie coercitive mise en œuvre début 1986 n'a pas atteint tous ses objectifs, quelles en sont les raisons ?

La volonté de résistance de Kadhafi n'a été que renforcée par la pression américaine, parce que le but de la stratégie américaine n'était pas suffisamment clair pour être parfaitement perçu et compris par le leader libyen. En effet, les reproches américains à la politique du « Guide » ne tiennent pas seulement au soutien accordé au terrorisme international, mais également à sa lutte menée à l'échelle mondiale contre toute forme de domination occidentale. En conséquence, l'ultime objectif devient tout simplement l'élimination du leader libyen. Cette intention mal dissimulée s'est trouvée renforcée par la publication dans le Washington Post en novembre 1985 d'un article évoquant l'aval accordé par le président Reagan à la CIA pour une opération spéciale contre Kadhafi et par la révélation publique faite par l'Egypte, juste avant le raid d'avril

¹² ZIMMERMANN Tim, The American bombing of Libya – A success for coercive diplomacy ?, Survival, mai-juin 1987.

1986, d'une proposition secrète américaine de mener une attaque conjointe contre la Libye.

De même, la Libye a pu croire que le soutien au terrorisme international n'était qu'un prétexte à la réaffirmation de l'hégémonie américaine et non pas l'unique cible. En effet, la perception qu'a l'adversaire des motivations de celui qui emploie une stratégie de diplomatie coercitive se révèle être plus importante que la force de ces mêmes motivations. Tripoli a pu percevoir la stratégie américaine comme une nécessaire démonstration de force ; certes, parce que le terrorisme constituait bien une menace pour la sécurité des Etats-Unis, mais également parce que l'Administration Reagan voulait rester crédible auprès des pays arabes modérés, croyait que l'inaction face à la menace terroriste affaiblirait son image de puissance mondiale et refusait de laisser penser que l'Amérique était incapable de défendre ses ressortissants, ses intérêts et ses valeurs.

La personnalité même du colonel Kadhafi et, en second lieu, le fait que le terrorisme soit étranger aux analyses rationnelles font que le choix d'une telle stratégie de diplomatie coercitive présentait de fait le risque de ne pas être comprise par celui auquel elle s'adressait. Cela d'autant plus que l'urgence avec laquelle la Libye était invitée à changer de posture au regard du terrorisme international n'a jamais été soulignée par un ultimatum, même s'il elle était manifeste dans les déclarations officielles.

Enfin, même si la seule solution, prônée par les Etats-Unis, pour mettre fin à l'escalade de violence entre Washington et Tripoli tenait à un changement de comportement du colonel Kadhafi en matière de soutien au terrorisme international, ce dernier avait toute facilité, pour se défendre, de souligner que, en réponse au terrorisme, les actions de force américaines seraient bien inspirées d'être tournées vers ceux qui en sont directement les auteurs clairement identifiés.

En conclusion, l'échec de la stratégie américaine place Washington dans une situation délicate rendant toute nouvelle action militaire contre Tripoli difficile à envisager. En bref, l'Administration Reagan a fait perdre l'initiative à l'Amérique, condamnée donc à l'observation de l'évolution de la situation et à l'attente.

La mise au ban du trublion libyen par la communauté internationale

La ruine de
quelques
années
d'effort de
normalisation.

De multiples déclarations et diverses initiatives concrètes en direction de l'Occident témoignent à partir de 1988 de la volonté d'ouverture du guide libyen : il accepte désormais « l'idée d'une paix au Moyen-Orient », souhaite établir des relations équilibrées entre Washington et Moscou, enfin ses bons offices contribuent à la libération de cinq ressortissants français détenus en otage au Liban par le groupe Abou Nidal. Les liens sont spectaculairement rompus avec un certain nombre de groupes terroristes dont l'armée républicaine irlandaise et Carlos. En 1988, Kadhafi se déclare

opposé au terrorisme international. Juin 1988, le Congrès Général du Peuple (General's People Congress, GPC) adopte une charte des Droits de l'Homme.

Malgré la multiplication des signes d'ouverture adressés à l'occasion du départ de Ronald Reagan, et à un moment où des possibilités de normalisation semblent se dessiner avec la France et la CEE, l'administration du président Bush va très vite confirmer une ligne particulièrement ferme vis-à-vis de Tripoli et convaincre ses partenaires européens de s'y tenir. En effet, à compter de 1986, divers gouvernements américains ont interdit à leurs ressortissants toute transaction commerciale et financière avec la Libye et, avec l'Iran-Libya Sanctions Act, les Etats-Unis ont tenté, non sans succès, d'accroître l'isolement de la Libye en menaçant de sanctions les entreprises américaines qui « contribueraient à renforcer la capacité de la Libye à développer ses ressources d'hydrocarbures ». La diplomatie américaine a, par contre échoué à convaincre ses alliés européens de la nécessité de renforcer l'arsenal de sanctions contre la Libye pour y inclure un embargo pétrolier total, une mesure qui aurait été catastrophique pour l'économie libyenne¹³.

Le 21 décembre 1988, les 259 passagers et membres d'équipage du Boeing 747 du vol de la Pan-Am sont tués dans l'explosion de l'appareil au-dessus du village de Lockerbie (Ecosse), dont sont également victimes 11 habitants. A destination de New-York, l'avion, en provenance de Francfort, avait embarqué lors de cette escale la valise contenant l'explosif, qui venait de Malte, où travaillait un employé de la compagnie aérienne libyenne, Al-Amin Khalifa Fahima¹⁴.

Le conflit avec les Etats-Unis resurgit en février 1990, lorsque deux avions de chasse libyens sont abattus en situation de légitime défense par des appareils américains au-dessus des eaux internationales en Méditerranée, dans un contexte où Washington et Bonn dénoncent la fabrication par les Libyens d'armes chimiques dans l'usine pharmaceutique de Rabta (60 km au sud de Tripoli), construite dans le cadre d'une aide ouest-allemande et japonaise.

Si, en avril 1990, les relations entre la France et la Libye se sont améliorées après la libération des trois otages français du Liban, obtenue en partie par la Libye, elles se détériorent à nouveau en septembre 1990. A cette date, faisant suite à l'enquête officielle au sujet de l'attentat contre le DC10 du vol 772 d'UTA de septembre 1989, qui avait entraîné la mort des 171 passagers et membres d'équipage, au-dessus du Sahara nigérien, la France désigne comme co-responsable de cette action terroriste le colonel Kadhafi, le président syrien Assad et le chef du Front Populaire pour la Libération de la Palestine, Ahmad Jibril¹⁵.

Le 13 novembre 1991, les autorités écossaises et américaines déposent un mandat d'arrêt international à l'encontre de Fahima et de l'ancien chef de la sécurité de la compagnie aérienne libyenne à Malte, Abd al-Basset al-Megrahi, accusés d'avoir perpétré l'attentat du vol de la Pan-Am. Les accusations lancées contre les services libyens dans l'affaire de Lockerbie comme dans celle de l'explosion du DC-10 d'UTA au-dessus du Niger, ramènent brutalement la nouvelle diplomatie libyenne à la case départ, ruinant plusieurs années d'effort de normalisation, et placent Tripoli à la merci

¹³ Libye : de la suspension à la levée des sanctions, Nord-Sud-Export, du 11/06/99.

¹⁴ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

¹⁵ Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

des décisions internationales, d'autant que, lorsque le jury présente sa mise en accusation, le 14 novembre 1991, la guerre du Golfe est terminée depuis longtemps et, avec elle, la nécessité de ménager d'éventuels agresseurs arabes¹⁶.

La mise en
place du
processus
d'isolement.

Dans le nouvel ordre mondial, le président Bush proclame, en septembre 1990, la prééminence de l'action économique, en l'occurrence la méthode de l'embargo mise en place contre l'Irak, sur la méthode des guerres, et plus généralement, place l'influence économique au-dessus du leadership militaire. Pour les Etats-Unis, la « géoéconomie » doit l'emporter sur la géostratégie (Luttvak,1990), l'interdépendance économique étant considérée comme créatrice d'homogénéisation des intérêts¹⁷.

Les demandes d'extradition des deux suspects, des 18 et 27 novembre, sont refusées par la Libye, comme celles concernant l'arrestation des quatre autres Libyens recherchés par la France (dont Abdallah Sannousi, beau-frère du Colonel Kadhafi et adjoint du chef des services de renseignement libyen). Le 7 décembre, Tripoli annonce détenir les suspects et propose de les juger en Libye, ce que Londres et Washington refusent.

En conséquence, le 26 décembre 1991, le président américain G. Bush, prolonge d'un an les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis à la Libye en janvier 1986, malgré la demande de la Ligue arabe, du 5 décembre, qui, solidaire de la Libye, recommande d'éviter des sanctions. Le 21 janvier 1992, la Résolution 731, votée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, exige l'extradition des suspects de Lockerbie et la coopération de la Libye aux enquêtes internationales, exigences déclinées par la Libye en application des règles définies par la Convention de Montréal de 1971 sur les actions terroristes aériennes, qui autoriserait la Libye à juger sur son sol les suspects. La France, le Royaume Uni et les Etats-Unis font alors pression sur le Conseil de Sécurité afin que des sanctions soient prises contre la Libye. L'arrêt du 27 février 1998, donnera d'ailleurs raison à Kadhafi pour son interprétation de la convention de Montréal au sujet d'un jugement sans extradition dans son pays, affaiblissant d'autant les positions britannique et américaine. Aucune des actions diplomatiques conduites par la Ligue arabe, présidée par le président égyptien Moubarak, ne parvient à infléchir la position du Guide libyen.

Le 31 mars 1992, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adopte la Résolution 748 qui impose des sanctions économiques à la Libye. Cinq membres sur les quinze se sont abstenus, dont le Maroc (les quatre autres étant la Chine, l'Inde, le Cap Vert et le Zimbabwe). Le 1^{er} avril, le Royaume Uni invite ses 5000 ressortissants en Libye à quitter le pays avant l'application des sanctions. L'embargo prend effet à compter du 15 avril 1992 - date anniversaire des bombardements de Tripoli et de Benghazi de 1986 - après les manifestations violentes en Libye, du 2 avril, contre des ambassades occidentales et malgré les menaces du leader libyen de couper les approvisionnements en pétrole et d'interrompre tout commerce avec les pays qui respecteraient l'embargo.

¹⁶ SCHULER Henry, Inamovible Kadhafi ?, Politique internationale, 1994, pp.213-215.

¹⁷ Le débat stratégique, N°11, novembre 1993, p.1 à 4.

En application de la résolution, toutes les ventes d'armes et les liaisons aériennes civiles sont interdites (tout vol ou survol d'un appareil à destination ou en provenance de la Libye est interdit ; la livraison d'avions et de pièces détachées, ainsi que tout accord de maintenance aéronautique, sont prohibés), enfin, les représentations diplomatiques libyennes sont réduites.

L'embargo ne touche cependant pas le secteur des produits pétroliers. L'explication tient à l'hostilité des pays arabes qui reprochent à l'ONU une certaine hypocrisie, puisque l'Organisation n'a jamais imposé de telles mesures à Israël malgré son refus de mettre en application la Résolution 242 du Conseil de Sécurité (1967), au sujet du retrait des territoires occupés. Néanmoins, la diplomatie arabe craint un renforcement des sanctions et une extension des sanctions au commerce du pétrole, compte tenu du refus persistant de la Libye de respecter les termes de la Résolution 731, comme l'a exprimé, en avertissement au Colonel Kadhafi, le Sous-secrétaire général des Nations Unies Vladimir Petrovsky, avant que les Nations Unies se contentent de prolonger les sanctions de 120 jours, le 12 août 1992. Cependant, l'hostilité des pays arabes à un embargo pétrolier n'est pas la seule raison de ce ménagement.

Intérêts et doutes favorisent la tempérance à l'égard de Tripoli, jusqu'à la suspension des sanctions internationales.

Le 21 décembre 1993, au cimetière d'Arlington, lors des cérémonies commémoratives du cinquième anniversaire de l'attentat de Lockerbie, le Président B. Clinton porte une accusation extrêmement grave : « L'attentat contre le vol 103 de la Pan Am ne visait pas seulement les individus, appartenant à vingt et une nations, qui se trouvaient à bord de l'appareil ; il s'agissait d'une agression contre l'Amérique elle-même » (Federal News Service, 21 décembre 1993). Pourquoi alors l'Administration Bush a-t-elle toujours voulu voir dans l'attentat de Lockerbie un acte terroriste et non pas un acte d'agression, et donc réagir par la voie judiciaire en créant un Grand jury chargé de mener l'instruction au lieu d'employer des moyens militaires ? D'autant que la procédure judiciaire pouvait paraître inutile puisque le procès des accusés n'était possible qu'à condition que le régime de Tripoli les livre sans condition à la justice¹⁸.

Depuis 1996, les Européens militent en faveur de la réintégration de la Libye dans la communauté internationale et s'apprêtent à livrer une guerre commerciale avec les Etats-Unis. De surcroît, il apparaît de plus en plus que la communauté internationale semble s'être seulement contentée de suspensions pour accuser l'Etat libyen et ainsi justifier sa politique d'embargo. En effet, de nombreux éléments ont mis en doute la piste libyenne au sujet des attentats qui lui ont valu sa mise au ban de la communauté internationale :

- Certains, notamment parmi les services de renseignement américains, ont évoqué le rôle possible de l'Iran, dont les dirigeants avaient juré, en 1988, de répliquer à l'attaque d'un Airbus iranien par un navire de guerre américain, le Vincennes.
- Le 13 juin 1994, un palestinien membre du « Fatah Revolutionary Council », jugé au Liban pour le meurtre d'un diplomate jordanien, affirme que son organisation est responsable de l'attentat de Lockerbie.
- A plusieurs reprises depuis février 1992, des informations désignent les agents iraniens, syriens et palestiniens comme responsable de cette action terroriste.

¹⁸ SCHULER Henry, Inamovible Kadhafi ?, Politique internationale, 1994, pp.213-215.

- Les Britanniques, eux, ont révélés que les responsables de l'attentat de Lockerbie seraient des agents syriens et des Palestiniens utilisés dans une opération anti-drogue secrète de la DEA.
- Par ailleurs, Thomas THURMAN, le chef des investigations du FBI, qui aurait « prouvé » l'implication libyenne, a été démis de ses fonctions pour avoir fabriqué des preuves lors d'enquêtes comme celle sur l'attentat d'Oklahoma.

Sous la pression des nations arabes et des Européens, les dirigeants américains tendent vers une solution de compromis et, pour ne pas opposer le Département d'Etat à celui de la Justice, et envisagent de négocier la levée des sanctions unilatérales selon des critères de non-prolifération des armes, de respect des droits de l'homme et de libéralisation économique. Enfin, Washington semble vouloir intégrer la question libyenne dans un contexte géopolitique d'engagement américain global sur le continent africain. Cette approche économique serait renforcée par des initiatives d'intégration militaire comme le dialogue méditerranéen de l'OTAN, la région Méditerranée constituant aujourd'hui le cœur de la géopolitique américaine, de la Bosnie, de l'Albanie et du Kosovo, au nord, à l'ex-Zaïre, au Libéria et au Rwanda, au sud¹⁹.

Les échecs à l'extérieur, la crise économique et l'embargo ont contraint la Libye à se replier sur elle-même et à reconsidérer sa stratégie.

¹⁹ BEDAR Saïda, Etat paria ou partenaire respectable ?, Arabies, Mai 1999.

3. Mis au ban, Tripoli change de stratégie mais pas d'ambition

ou, comment les faits révèlent toute la volonté du Guide libyen comme ses entêtements.

La claustrophobie rend pragmatique.

Pragmatisme dans les relations régionales¹.

Les relations avec la Tunisie qui ont souvent été tendues sinon hostiles, s'améliorent considérablement du fait de l'embargo, la Libye dépendant pour ses besoins d'importation des facilités de transit accordées par Tunis. Pour cette raison les ressortissants tunisiens n'ont pas été concernés par les massives expulsions de 1995. Cependant, ces relations se sont tout de même détériorées suite à la décision des autorités tunisiennes, au tout début de l'année 1996, d'établir des relations diplomatiques avec Israël, démarche qui aux yeux du colonel Kadhafi demeure toujours inacceptable de la part d'un pays du monde arabe. De la même façon, deux ans plus tard, en juin 1997, Kadhafi dénonce l'accord militaire signé entre la Turquie et Israël, provoquant la fermeture de la représentation diplomatique turque.

Malgré la mésentente existante entre Alger et Tripoli, compte tenu des déclarations et de l'attitude de Kadhafi au sujet du Front Islamique du Salut, l'Algérie a continué à apporter son soutien à la Libye au sein des Nations Unies comme de la Ligue arabe, et en avril 1995, Kadhafi se rend à Alger pour rencontrer le président algérien Liamine Zéroual afin de re-dynamiser les échanges économiques et conduire une coopération sécuritaire. Ces discussions, reprises lors de la visite du Ministre de l'intérieur algérien, M. Benmansour, en août 1995, aboutissent, en avril 1996, à la signature d'un accord de coopération de lutte contre la menace constituée par les groupes islamistes armés. Cependant cette entente se dégrade lorsque le FIS demande que la Libye exerce un rôle de médiateur entre le mouvement et les autorités gouvernementales, en janvier 1997, puisque Tripoli avait officiellement rompu ses liens avec le FIS en 1994, affirmant cesser tout soutien à l'opposition islamiste algérienne.

Avec la Mauritanie et le Maroc, l'annonce de normalisation de leurs relations avec Israël provoque de vives réactions de la part du leader libyen. L'établissement de relations diplomatiques entre Israël et la Mauritanie, en novembre 1995, se traduit par l'expulsion de 10000 travailleurs mauritaniens. L'attitude à l'égard du Maroc est plus modérée, Rabat s'étant abstenu de voter le renforcement des sanctions internationales au Conseil de Sécurité des Nations Unies en novembre 1993 et, surtout, le Roi Hassan II ayant souligné devant l'administration américaine l'urgence de reconsidérer la position des Etats-Unis à l'égard des sanctions imposées à la Libye, compte tenu que leur coût est supporté par les populations.

¹ Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

En juin 1994, Tripoli signe un traité d'Amitié et de coopération avec N'Djamena, cependant le président tchadien en janvier 1995, nie les déclarations de la presse libyenne selon lesquelles cet accord entrerait dans un projet d'union régionale, incluant le Tchad, la Libye et le Soudan, qui aurait été accepté par les trois chefs d'Etat à l'occasion d'une réunion à Tripoli en octobre 1994.

Bien que les relations entre Tripoli et Khartoum se rafraîchissent en 1995 du fait de l'expulsion d'un nombre important de ressortissants soudanais travaillant en Libye, le président soudanais Omar El Béchir assiste aux cérémonies du 26^{ième} anniversaire de la révolution libyenne en septembre de la même année et, surtout, la Libye continue à intervenir comme médiateur dans le conflit qui oppose le Soudan avec ses voisins ougandais et éthiopiens pour leur soutien à la rébellion du Sud-Soudan.

Pragmatisme moins évident mais réel dans l'approche des relations internationales.

La fin de reaganisme et l'arrivée de la perestroïka dans le monde soviétique ne changent pas fondamentalement l'équation de la politique étrangère de Kadhafi, parce qu'il ne comprend pas assez tôt les changements géostratégiques générés par l'effondrement du camp de l'Est. De surcroît les tentatives de rapprochement avec l'administration Bush montrent vite leurs limites. L'affaire de l'usine chimique de Rabta, en février 1990, puis les accusations relatives à l'explosion en vol des deux appareils civils américain et français, marquent un retour durable de la tension avec le camp de l'Occident.

Ainsi, avec l'imposition de l'embargo voté par le Conseil de Sécurité de l'ONU, Tripoli se trouve presque soudainement frappé par un isolement sans équivalent dans les pays de la région, hormis le Soudan islamiste d'Hassan Tourabi. En effet, même si elle a souvent tenté d'atténuer les rigueurs de la politique américaine, l'Europe (en particulier, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne, y compris après la rupture des relations diplomatiques de 1984), soulève peu d'opposition lorsque Washington décide de faire mettre en vigueur des sanctions internationales par l'ONU. Enfin, cet isolement est renforcé par l'absence patente de réaction de l'environnement international, Etats arabes inclus.

Cependant, après le vote du Conseil de sécurité sur les sanctions en 1992, Kadhafi crée une haute commission chargée de rétablir les canaux de communication avec Washington, et la Libye multiplie les ouvertures à l'intention des Etats-Unis, directement et par l'intermédiaire d'alliés aussi différents que l'Egypte, le Maroc, l'Italie et même Nelson Mandela, pour l'Afrique du Sud². Aucune de ces interventions n'aboutit.

La Libye s'engage officiellement, en signant une déclaration avec l'Italie le 2 décembre 1999, à ne plus soutenir le terrorisme international afin de favoriser l'allègement des sanctions. A l'heure actuelle, les services de sécurité libyens collaborent aux opérations antiterroristes du monde arabe.

² SOUDAN F. et VIORST M., Kadhafi et les américains, le grand jeu, Jeune Afrique, n° 1994, du 30/03 au 05/04/99.

Les puissances occidentales, par le truchement des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, tentent de déstabiliser le régime du colonel Kadhafi, au pouvoir à la tête de l'Etat libyen depuis 1969.

Sous embargo commercial total américain depuis 1986, pour cause de terrorisme anti-américain, accompagné d'un embargo de la CEE sur les ventes d'armes, la Libye se voit imposer par l'ONU un embargo partiel appliqué à partir du 15 avril 1992. Auparavant la résolution 731, adoptée le 21 janvier 1992, exige que la Libye collabore « immédiatement et pleinement » aux enquêtes internationales en cours sur la recherche des responsables des attentats terroristes commis contre les avions de la Pan Am (Lockerbie, 1988) et d'UTA (Niger, 1989).

La résolution 748, du 31 mars 1992, prévoit un embargo aérien qui comprend, outre la réduction du personnel diplomatique, la fermeture des lignes aériennes internationales (tout vol ou survol d'un appareil à destination ou en provenance de la Libye est interdit), l'interdiction de vente d'avions, de pièces détachées, d'armes, d'équipements militaires, l'interdiction de passer des accords de services de maintenance, et l'arrêt de l'aide à l'instruction militaire. Enfin, à partir du 5 décembre 1993, interviennent les termes de la résolution 883, adoptée le 11 novembre 1993 par onze voix pour, aucune contre et quatre abstentions (Chine, Djibouti, Maroc et Pakistan). Ce renforcement des sanctions à travers le gel des avoirs financiers libyens à l'étranger (publics et privés estimés à 8,1 milliards de dollars en 1997), ainsi que l'extension de l'embargo à certains matériels indispensables à la recherche pétrolière, n'a qu'un impact modéré, mais prouve que le secteur pétrolier est désormais menacé même s'il n'empêche pas la Libye de produire et d'exporter son pétrole, qui représente plus de 90% du montant des exportations totales, la CEE s'étant opposée à un embargo sur les ventes de pétrole.

De fait, dès février 1992, Kadhafi réunit l'élite de la haute finance libyenne, dont, Mohammad Lahouïej, PDG de la LAFICO (Libyan Arab Foreign Investment Office), Rajab Messellati, patron de la Banque extérieure libyenne et Abdle-Hafiz Al-Zleitni, gouverneur de la Banque centrale. Il leur demande de mettre sur pied une stratégie visant, d'une part, à faire échapper les avoirs libyens à toute éventualité de gel ; et, d'autre part, à mener une politique d'investissement et de redéploiement permanents des fonds et des dépôts bancaires, au titre de laquelle 2 ou 3 milliards de dollars sont retirés des banques européennes pour être placées dans des établissements du Golfe, de Suisse et de Corée du Sud ³. A l'occasion d'une seconde réunion avec des experts spécialisés dans la prospection des marchés occidentaux, il établit un processus d'achats massifs de pièces de rechange et de fournitures d'équipements pour l'industrie pétrolière, parce que l'industrie pétrolière de la Libye est américaine de par son origine (en effet, les Américains connaissant l'équipement pétrolier, ont inscrit toutes les pièces sur la liste des produits interdits). Enfin, les experts se sont gardés de brader les actifs industriels de leur pays en Europe.

Ces directives sont d'emblée réalisables car depuis le milieu des années 70, les Libyens ont adopté un « profil bas » en matière d'activités financières internationales

³ KEFI Ridha, L'art de contourner un embargo, Jeune Afrique, n° 1988 du 16/02 au 22/02/99.

et de politique d'investissement à l'étranger. Tripoli respecte scrupuleusement la séparation entre la « logique révolutionnaire » et les principes capitalistes par l'existence d'établissements indépendants, semblables à ceux du secteur privé avec, à leur tête, des spécialistes formés dans les meilleures universités anglo-saxonnes voire auprès des grands établissements bancaires suisses et ouest-allemands. Mieux, Kadhafi a toujours interdit à quiconque, y compris aux Comités révolutionnaires, d'exercer un quelconque contrôle sur ces consortiums d'affaires. Ainsi les deux structures dominantes qui existent déjà sont :

- La LAFICO qui gère des avoirs estimés à 30 milliards de dollars et dont les bénéfices nets des investissements extérieurs sont estimés à 234 millions de dollars par an. Ses investissements la trouvent, par exemple, associée au groupe britannique Lonrho pour la chaîne hôtelière Métropole, ou lui permettent de contrôler le groupe pétrolier multinational OILINVEST (créé en 1988 et enregistré aux Antilles Néerlandaises).
- La banque extérieure libyenne (Libyan Arab Foreign Bank, LAFB), créée en 1972 et sous contrôle de la Banque Centrale, qui contrôle toutes les opérations d'achat, de vente, d'importation et d'exportation avec l'étranger et dont les capitaux sont estimés à 23 milliards de dollars. Par ailleurs, elle possède des participations dans 28 banques réparties sur quatre continents. Elle est considérée comme le passage obligé de toutes entreprises occidentales qui entretiennent des relations d'affaires avec Tripoli.

Ainsi, avant la mise en application des mesures de l'embargo, la Libye a transféré ses avoirs financiers des banques européennes vers les régions du Golfe et de l'Asie.

Suite à l'embargo imposé en 1992, le poids des conséquences économiques est estimé, en 1998, selon diverses sources occidentales, à 4,62 milliards de dollars (Tripoli estime les pertes à 26,5 milliards de dollars sur la même période, selon un rapport publié en décembre 1998, analysant les conséquences des sanctions sur l'ensemble des secteurs d'activité, commerciaux, pétroliers, miniers, agricoles et tenant compte des aspects financiers, inflation et dépréciation de la monnaie nationale). Autre aspect des conséquences des sanctions, Tripoli expulse nombre de travailleurs étrangers de son territoire : le 2 septembre 1995, Kadhafi invite 30 000 palestiniens à « rentrer chez eux » et, à partir du 7 septembre, des milliers de travailleurs immigrés égyptiens, soudanais, accusés d'être des extrémistes infiltrés, sont expulsés. Les expulsions de Palestiniens sont qualifiées de « départs volontaires ».

La stratégie libyenne vise à passer de la levée à la suspension des sanctions de l'ONU, voire à la fin des sanctions américaines. Pour tenter d'atteindre cet objectif, la Libye entend à son tour manier l'arme économique, pour le moins, agiter la « carotte » des contrats commerciaux. L'idée est de casser la solidarité occidentale et, en particulier, d'enfoncer un coin entre les Etats-Unis et l'union Européenne au sujet des sanctions via les pressions que peuvent exercer les entreprises sur leurs gouvernements. Ce n'est, bien sûr, pas un hasard si la Libye a laissé entendre aux responsables italiens que leurs entreprises bénéficieraient d'un traitement préférentiel pour l'attribution des futurs contrats. Les compagnies pétrolières sont visées au premier chef par cette offensive de charme. De fait, le secteur des hydrocarbures est la clé des tentatives libyennes de sortie de l'isolement car il représente la quasi-totalité des recettes d'exportation du pays et son unique espoir d'attirer des investissements étrangers importants⁴.

⁴ Libye : de la suspension à la levée des sanctions, Nord-Sud-Export , du 11/06/99.

Dans une première période, comme tout pays soumis à de telles mesures, la Libye utilise ses réserves, suscite une mobilisation nationaliste sur le thème de l'humiliation ou de la souveraineté bafouée, puis utilise les possibilités de contournements, si bien que l'efficacité des sanctions ne dépend rapidement plus que de la capacité et de la volonté à les imposer réellement⁵.

L'embargo, d'une réalité à une autre

L'habileté
des hauts
responsabl
es libyens
ou l'art de
contourner
l'embargo.

En février 1998, l'économie libyenne ne se porte pas si mal : le budget est proche de l'équilibre et les revenus sont en nette augmentation, le régime annonce même des ouvertures dans les domaines de l'investissement et du commerce. Quelle est donc la formule magique qui permet à la Libye de se maintenir et d'ouvrir une brèche après l'autre dans le mur occidental qui se proposait, cinq ans auparavant, de l'étouffer ?

Ce phénomène libyen est une suite d'actes volontaires, rendus possibles par la liberté qu'assurent au pays ses revenus pétroliers, qui permettent à la balance extérieure d'être toujours excédentaire. La réalité des chiffres est que, en 1997, le PNB s'est élevé à 40,6 milliards de dollars, ce qui place la Libye au premier rang des pays d'Afrique pour le revenu per capita, et au second rang des pays du Sud de la Méditerranée, après Israël. D'autre part, l'excédent de la balance des paiements, le niveau des réserves en devises – qui dépasse les 5 milliards de dollars - ainsi que le faible endettement (10% du PIB), permettent à ce pays de payer quasiment tous ses fournisseurs par lettre de crédit irrévocable. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 1998, le gouvernement s'est fixé comme priorité la privatisation des entreprises publiques subventionnées et a consulté à cet effet des sociétés spécialisées telles l'allemande Deutsche Morgan Grenfell et la britannique Arthur Andersen !

Les sanctions imposées par l'ONU à la Libye, depuis avril 1992, n'ont pas empêché les Libyens de commercer avec l'extérieur, d'investir à l'étranger, ni d'avoir ou de réaliser de grands projets, y compris militaires !

La « grande rivière artificielle », dont le projet est né en 1984, est inaugurée par le Colonel Kadhafi le 28 août 1991. Ce projet a été réalisé par le consortium sud coréen Dongh-Ah, une filiale de Betcher, holding d'ingénierie de l'US Army (!), et c'est un bureau canadien qui a effectué l'exécution technique des études conduites par deux bureaux américains. Selon les estimations les plus fiables, après 14 années de travaux, la Grande Rivière Artificielle a coûté entre 75 et 90 milliards de dollars, soit 10 à 15% du PNB national libyen de 1980 à 1992, puis 20 à 25 % entre 1992 et 1994.

⁵ Le débat stratégique, N°11, novembre 1993, pp.1-4.

Cherchant à développer des missiles à longue portée (1000 km et plus), la Libye a conduit des pourparlers avancés avec le Brésil et la Chine populaire et surtout, la Corée du Nord pour l'achat de missiles Scud-C. Si les négociations avec le Brésil semblent avoir avorté et que peu d'éléments permettent d'évaluer la coopération avec la Chine, la Corée du Nord aurait accepté, en échange de garanties financières, de produire en Libye des missiles de portée intermédiaire⁶. Par ailleurs, la société allemande HH Metalform a reconnu avoir fourni à la Libye des dispositifs de guidage permettant d'allonger la portée des missiles et, enfin des pourparlers auraient eu lieu en 1996, à haut niveau entre des officiels et des scientifiques libyens et ukrainiens pour la mise en place d'une coopération pour le développement d'un missile balistique de moyenne portée⁷. Enfin, la saisie, en février 2000, d'un missile acheté par la Libye en Corée du Nord, lors de son passage en contrebande sur le territoire britannique, en violation de l'embargo sur les armes, montre à quel point l'embargo peut être réduit à un effet d'affichage géopolitique⁸.

Parmi les grands projets envisagés, se trouvent la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Tripoli à Ras Jédir (frontière tunisienne), à Solloum (frontière égyptienne) et aux autres pays voisins; la construction de 120 000 logements, pour moitié à Tripoli et à Benghazi, puis, la modernisation de l'aviation civile et le renouvellement de la flotte de la Libyan Arab Airlines, dont le coût estimé est de 2 milliards de dollars. Du fait de son bras de fer avec Washington, Tripoli entend privilégier les entreprises européennes plutôt que celles des « frères » arabes, accusés de mollesse dans leur soutien politique à la cause du colonel Kadhafi. Objectifs visés : sortir de l'isolement en poursuivant l'offensive de charme en direction des capitales européennes, en vue de les amener à atténuer leurs griefs contre le régime de Kadhafi ou, tout au moins, à ne pas s'aligner automatiquement sur les Etats-Unis⁹.

A cause de l'embargo aérien, l'intense activité commerciale de la Libye transite par deux relais. Le premier est l'aéroport international de Djerba-Mellita, au sud-est de la Tunisie, le plus proche des frontières libyennes, par lequel transitent depuis avril 1992 passagers et marchandises à destination de la Libye. Le second, à mi-chemin entre l'Europe et l'Afrique, est Malte, qui sert de relais pour le trafic maritime en direction ou en partance de la Libye et qui constitue également une base arrière pour de nombreuses compagnies pétrolières européennes opérant en Libye.

Enfin la production totale du pays n'a enregistré aucune baisse depuis de nombreuses années. Bien au contraire, elle est passée de 973000 b/j en 1987 à 1.462.000 b/j en 1998. Ceci signifie que des accords ont été conclus avec sociétés étrangères pour compenser la baisse en découvrant de nouveaux gisements. En 1998, ce sont pas moins de 25 sociétés étrangères qui opèrent dans les domaines de l'exploration et de la production, dont, pour les plus récentes, la Sands Petroleum (suédoise) et Red Sea (canadienne)¹⁰. L'embargo aérien et militaire n'empêchent pas le développement des projets d'exploitation des hydrocarbures. Un consortium de quatre compagnies

⁶ Defense and foreign affairs Strategic Policy, mars 1992.

⁷ DAGUZAN J-F, Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

⁸ Calendrier, Monde arabe Maghreb-Machrek, n° 168, avril-juin 2000.

⁹ KEFI Ridha, L'art de contourner un embargo, Jeune Afrique, n° 1988 du 16/02 au 22/02/99.

¹⁰ Sabah Naaoush, Effets de l'embargo sur les finances extérieures de la Libye, Marchés tropicaux, dossier Libye, n° 2757 du 11/09/98.

pétrolières conduit par Repsol (Espagne) et comprenant des sociétés française, norvégienne et autrichienne a signé en novembre 1997, un contrat d'exploration et de production pétrolière à l'Est du pays¹¹.

Si l'embargo constituait un handicap sérieux, ces sociétés n'auraient pas envisagé de telles aventures coûteuses.

Les épreuves représentées par les années d'embargo auront eu un aspect positif : les autorités libyennes ont appris à gérer les crises et à limiter l'ampleur des pertes¹².

La poursuite sans trop de détermination des pressions occidentales, ou comment ménager ses propres intérêts.

Preuve que l'Occident reste très attaché au pétrole de Kadhafi : le délai qui s'est écoulé entre les résolutions 731 et 883. Ce laps de temps a permis au régime de Kadhafi de redéployer ses avoirs de façon à contourner « en douceur » les effets de l'embargo. Donc, les mesures prises par le Conseil de sécurité ne peuvent, sur le plan économique, avoir des retombées décisives sur un régime qui bénéficie de solides atouts. En effet, les revenus pétroliers se maintiennent, les recettes tirées des investissements et des avoirs à l'étranger avoisinent le milliard et demi de dollars, et surtout, la Libye est l'un des rares Etats du Tiers-monde à ne pas être endetté vis-à-vis des institutions financières internationales.

Malgré les efforts américains pour obtenir un renforcement des mesures de l'embargo, - la presse américaine avait fait état, mi-février 1993, de la construction souterraine d'une usine de fabrication d'armes chimiques, à Tarhunah, 60 km ouest de Tripoli -, le Conseil de Sécurité renouvelle, sans les modifier, en avril 1993, les mesures à l'encontre de la Libye, pour une durée de 120 jours.

De surcroît, les principaux pays européens importateurs de pétrole libyen, dont l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, sont fermement opposés à un embargo pétrolier qui affecterait considérablement leurs économies. En 1992, l'Italie et l'Allemagne ont importé de Libye respectivement 29% et 11% de leur consommation totale de pétrole. Ils sont aussi les premiers fournisseurs de la Libye avec 2 milliards de dollars, soit le quart des importations de la Jamahiriya¹³. De surcroît, Rome a des intérêts dans certaines sociétés pétrolières, par exemple, le capital de l'AGIP/NOC (3^{ième} société opérant en Libye) est partagé à égalité entre le gouvernement libyen et la firme. Enfin, certaines raffineries en Europe sont conçues selon la spécificité des bruts libyens. Les Etats européens préfèrent donc les prises de positions politiques, comme ils le feront en novembre 1995 en excluant la Libye du sommet de Barcelone regroupant les pays méditerranéens. Seule la France, par la voix de son Ministre des affaires étrangères, M. A. Juppé, déclare qu'elle demanderait un durcissement des sanctions au Conseil de Sécurité avant sa prochaine délibération prévue pour août 1993. Le 13 août, le Conseil de Sécurité reconduit les mesures existantes.

Les Etats-Unis, le Royaume Uni et la France, ulcérés par l'attitude de défiance du Colonel Kadhafi, déclarent que si la Libye ne livre pas, pour qu'ils soient jugés, les

¹¹ Nord-Sud-Export, 20/11/1998.

¹² Levée de l'embargo : l'Europe rafle la mise, Courier International traduit de ASHARQ-EL-AWSAT, n°441, du 15 au 23/04/99.

¹³ CALLIES de SALIES B., Libye : évolution favorable, Revue de la Défense Nationale.

deux suspects avant le 1^{er} octobre 1993, ils déposeraient une proposition de renforcement des sanctions couvrant tout le secteur pétrolier. En réponse, Tripoli propose que le tribunal désigné compétent soit choisi hors des territoires des Etats-Unis et du Royaume Uni et s'engage à persuader les deux suspects de s'y rendre volontairement. Le 1^{er} octobre les trois puissances occidentales déposent au Conseil de Sécurité une proposition visant à imposer des mesures renforcées à la Libye. Après des négociations difficiles, la Russie y était en effet opposée (la Libye s'était engagée à payer cash sa dette, estimée entre 1800 et 4000 millions de dollars, en échange du veto russe), le Conseil des Nations Unies vote la Résolution 883 le 11 novembre 1993. En réponse à la Résolution 883, le Colonel Kadhafi se déclare prêt à détruire les infrastructures pétrolières et les champs pétrolifères ! Bien qu'ayant officiellement décrété que l'affaire Lockerbie était close, à l'occasion d'un discours à Misurata en février 1994, le Guide renouvelle sa proposition d'un jugement des deux suspects par une cour islamique dans un pays autre que les Etats-Unis et le Royaume Uni. Le même mois, le président Clinton réaffirme la détermination de l'Amérique à voir les deux libyens, accusés d'être à l'origine de l'attentat de Lockerbie, traduits devant un tribunal.

Dans une démarche unilatéralement américaine, les Etats-Unis décident d'étudier, en décembre 1995, des mesures législatives internes sanctionnant les sociétés qui investissent dans le domaine pétrolier en Libye et en Iran. Convaincu du soutien persistant de Tripoli au terrorisme international, (Tripoli semble avoir apporté son soutien aux islamistes palestiniens qui ont perpétré une série dévastatrice d'attentats suicide en Israël) le Congrès des Etats-Unis décide, en juillet 1996, de renforcer les sanctions dans le but d'affaiblir encore l'économie libyenne. Les lois D'Amato, qui visaient initialement l'Iran et sont étendues à la Libye, introduisent la possibilité de prendre des sanctions contre toute entreprise non-américaine qui investirait annuellement plus de 40 millions de dollars dans les secteurs pétrolier et gazier libyens. Les gouvernements européens ont vigoureusement protesté contre cette législation devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). A cette époque, le commerce entre l'Union Européenne et la Libye s'élevait à 20 milliards de dollars par an et la Libye exportait 90% de sa production de pétrole vers l'Europe occidentale, fournissant 10% de ses besoins. Ainsi, s'explique le refus des pays européens, malgré la pression américaine, d'imposer un embargo total comprenant les exportations pétrolières¹³.

Toutefois, les Européens ne sont pas les seuls à défendre leurs intérêts, car de façon tout à fait extraordinaire, toutes les compagnies pétrolières occidentales, américaines et européennes confondues, ont des intérêts au pays du « Livre Vert ». Ainsi, une vingtaine de compagnies originaires d'une quinzaine de pays travaillent sur le sol libyen en association avec l'opérateur local, la National Oil Company (NOC). Parmi elles, Pedco, Hyundai, Daewo, Majuko et Deasung (Corée du Sud), IPC et Huskyoil (Canada), Wintershall et Veba Oil (Allemagne), Agip et Selm (Italie), Ina-Naftaline (ex-Yougoslavie), Petrofina (Belgique), Lasmo et Napal (Royaume-Uni), Repsol (Espagne), Braspetro (Brésil), Royal Dutch Shell (groupe anglo-néerlandais), OMV (Autriche), Total (France), Bulgar Geomin (Bulgarie) et Rompetrol (Roumanie)¹⁴.

¹³ SABAH NAAOUSH, Le commerce extérieur de la Libye, Marchés tropicaux, dossier Libye, n° 2506 du 19/11/93.

¹⁴ KEFI Ridha, L'art de contourner un embargo, Jeune Afrique, n° 1988 du 16/02 au 22/02/99.

Les Américains, quant à eux, sont bien présents par le truchement de multiples compagnies multinationales : sud-coréennes, canadiennes, autrichiennes... ; leur influence reste prépondérante grâce aux fidèles amitiés qu'ils entretiennent dans le secteur pétrolier. Ainsi, un ingénieur pétrolier, Abdullah Ashour, ayant appris son métier à Houston (Texas), supervisant les activités de la TOCS (société de services cofondée en 1997), déclare : « Le pétrole a été découvert par les Américains. Alors nous avons parlé américain, nous utilisons du matériel américain. Nous n'avons jamais cessé de traiter avec les Américains », malgré les sanctions décidées par Washington qui interdisent leur firmes d'opérer en Libye. « Les Américains sont de sacrés malins. Ils ne sont pas partis ; ils sont sortis par la porte pour rentrer aussitôt par la fenêtre », poursuit-il, avant d'énumérer les noms d'un certain nombre de sociétés ayant transférés leurs contrats libyens à leurs filiales européennes, continuant comme avant¹⁵.

La réalité de la préservation d'intérêts économiques éclaire également la prudence des Etats européens à l'occasion de tensions ultérieures. En février 1996, la CIA réaffirme que la Libye, après la tentative de Rabta, construit un complexe chimique à Tarhuna dans le but secret de produire des armes chimiques. Les Etats-Unis, par la voix de William Perry, se déclarent officiellement prêt à employer la force pour détruire le site industriel supposé suspect. Cependant la démarche américaine n'obtient pas le soutien international souhaité. Cette apathie des puissances occidentales se renouvelle lorsque les Etats-Unis déclarent, en juin 1996, que contrevenant à l'embargo sur les armes, la Libye a signé un accord secret de coopération avec l'Ukraine en vertu duquel Kiev fournirait à Tripoli des armements dits de technologie avancée, dont des missiles.

Personne ne souhaitant donc étendre les sanctions aux exportations pétrolières, comme l'ont réclamé les Etats-Unis, notamment en 1995, les effets de l'embargo restent relativement limités, contrairement à ce que prétendent les autorités libyennes.

La fin du
tunnel et le
« retour »
des
puissances
occidentales.

Chacune des étapes des avancées de Tripoli pour sortir de l'embargo imposé par les Nations unies illustre l'irréductible volonté du Guide libyen.

- Le 12 juin 1994, les Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) adoptent une résolution, adressée au Conseil de Sécurité des Nations Unies, favorable à la levée des sanctions imposées à la Libye.
- Mi-février 1995, Tripoli annonce que la Libye n'assumera pas la présidence de l'Union du Maghreb Arabe pour laquelle elle était désignée, parce des membres de l'UMA appliquent les sanctions imposées par l'ONU à la Libye .
- Avril 1995, le colonel Kadhafi défie l'ONU en ordonnant le transport, de Tripoli à Djedda (Arabie Saoudite) par un avion libyen de 150 pèlerins libyens se rendant à

¹⁵ COCKBURN Andrew, National Geographic, Novembre 2000.

la Mecque. Les Nations Unis condamnent la Libye, mais également l’Egypte et l’Arabie Saoudite.

- En mai 1995, le Colonel Kadhafi adopte une autre stratégie pour détourner l’attention de l’ONU du point d’achoppement concernant les deux suspects de l’attentat de Lockerbie, en arguant que le Conseil de Sécurité serait bien avisé d’enquêter en premier lieu sur le bombardement de Tripoli par les forces américaines en 1986 autant que sur le respect par Israël de quelques quarante résolutions de l’ONU.
- Au mépris des sanctions de l’ONU, le Guide libyen, répondant à l’invitation du président Moubarak, se rend au sommet des pays arabes du Caire en juin 1995.
- En juillet 1995, le Conseil de Sécurité de l’ONU ne suspend pas les sanctions, mais rejette les demandes de la présidence américaine de les renforcer, en particulier par un embargo pétrolier.
- En avril 1996, le Ministre sud-africain des affaires étrangères, Alfred Nzo, en visite officielle à Tripoli, lance un appel en faveur de la levée des « sanctions injustes » imposées à la Libye.
- Malgré les actions insistantes de la Russie, de la République Populaire de Chine, de l’Egypte, de l’Indonésie et du Botswana, en faveur d’une levée des sanctions, les Nations Unies reconduisent les mesures d’embargo en juillet 1996.
- La Libye défie une nouvelle fois les mesures d’embargo aérien, en janvier 1997, en envoyant une délégation officielle à Accra (Ghana). En mars, un avion libyen effectue un vol à destination de l’Arabie Saoudite au profit de musulmans se rendant au pèlerinage de la Mecque, alors que l’ONU avait désigné la compagnie aérienne égyptienne pour l’organisation de ce vol. En mai, Kadhafi lui-même choisit de se rendre par avion au Niger puis au Nigeria. Ces violations des règles de l’embargo ont été fermement condamnées par l’ONU, cependant aucune action particulière n’a été entreprise contre le régime libyen.
- En juillet 1997, arguant que le principe du droit de veto des nations membres permanents du Conseil de Sécurité permettait aux Etats-Unis de s’opposer continuellement à la levée des sanctions imposées à la Libye, Abu Zaid Omar Dorda annonce que Tripoli à l’intention de ne plus les respecter.

Dans l’esprit de Kadhafi, les richesses pétrolières de son pays constituent une sorte de « talisman magique » qui le prémunit contre toute réaction occidentale (les réserves pétrolières libyennes sont actuellement estimées à 7 milliards de tonnes, 4% des réserves mondiales, soit une durée de 88 ans au rythme actuel d’extraction). Et, selon lui, l’ONU s’est bien gardée de toucher à ce « talisman magique » puisque dans ses toutes dernières sanctions, les revenus pétroliers ont été épargnés par le gel des avoirs bancaires à l’étranger.

- Plus d’un cinquième (213 000 barils/jr) du pétrole brut libyen raffiné en Europe est traité dans des raffineries appartenant au gouvernement libyen . Kadhafi s’est vanté de pouvoir doubler ce « marché captif » entre 1993 et 1997¹⁶.
- Un embargo total entraînerait une perte sèche pour les trois compagnies européennes qui exploitent le plus le pétrole libyen : l’AGIP (Italie), environ 150 000 barils/jr ; la Veba (RFA), 40 000 barils/jr ; l’OMV (Autriche), 10 000 barils/jr.
- Les compagnies Total (France), Petrofina (Belgique) et Repsol (Espagne) ont procédé à des prospections après que Washington eut formellement accusé le

¹⁶ Daily Report : Near East and South Asia , FBIS, 12 mars 1993, p. 18.

régime de Kadhafi d'avoir détruit en vol l'avion de la Pan Am et annoncé son intention de bloquer les exportations de pétrole libyen¹⁷.

Les Européens sont fortement dépendants du pétrole libyen, par exemple, les principaux acheteurs de brut libyen sont : l'Italie (528 000 b/j), soit 29% de ses importations totales, l'Allemagne (248 000 b/j) et l'Espagne (114 000 b/j). Mais Tripoli ne se contente pas d'être uniquement producteur et exportateur, à travers deux branches de la Oilinvest International NV, elle contrôle 24 sociétés réparties dans toute l'Europe, dont la TAMOIL (Italie), la HOLBORN EUROPA (Allemagne) et VULCAN OIL, et a fait son entrée sur de nouveaux marchés tels que la Hongrie en 1992, l'ex-RDA (2 milliards d'investissements en 1993), l'ex-Yougoslavie, la Grèce et la Hongrie.

Si l'embargo a effectivement été étendu à certains biens d'équipement pétrolier et gazier en 1993, la découverte des gisements n'a pas cessé pour autant puisque de 1992 à 1996, ce sont 21 gisements pétroliers et 7 gaziers qui ont été découverts en Libye, par des compagnies essentiellement européennes, notamment italiennes, britanniques, espagnoles, françaises et norvégiennes.

Le premier groupe pétrolier transalpin et géant italien ENI produit 230 000 barils par jour (bpj) de pétrole libyen, ce qui représente 16% de la production d'or noir du pays, et, envisage le percement d'un des gisements les plus importants, « Elephant », avec l'aide d'un consortium coréen et du groupe britannique Lasmo. Par ailleurs, en 1999, ENI souhaitait relancer le projet de gazoduc sous-marin entre la Libye et l'Italie. L'Italie est le premier partenaire commercial de Tripoli comme en témoigne la visite symbolique du chef de la diplomatie italienne le 6 avril 1999, dans le premier avion à avoir célébré la levée de l'embargo, entre Rome et Tripoli (la suspension temporaire de l'embargo international prend effet le 5 avril 1999)¹⁸.

De leur côté les Libyens multiplient les signes conciliants à l'encontre des grandes compagnies pétrolières, y compris américaines. En effet, la société américaine Conoco a participé au colloque sur les « Investissements pétroliers et gaziers en Libye » d'avril 1999, à Genève¹⁹.

La rumeur enfle à Tripoli d'un retour imminent des Américains en Libye. Bluff pour inciter les Européens à venir investir en masse ? Non, sans doute, les Américains, déjà présents sous divers faux-nez, reviendront bientôt ouvertement²⁰. Selon un diplomate français, « les investisseurs canadiens ont une influence croissante dans le pays (la Libye). Et, sans le dire, tout le monde sait bien que l'Oncle Sam se cache derrière cette couverture ». Cette réorientation pro-américaine a même fait évoluer la position de la Libye dans le monde arabe : avec les pays impliqués dans le processus de paix israélo-palestinien, la Libye a pris ses distances. Les déclarations vengeresses contre l'Etat hébreu sont loin. Kadhafi a réduit ses contrats d'importations agroalimentaires avec

¹⁷ SCHULER Henry, Inamovible Kadhafi ?, Politique internationale, 1994, pp.322-323.

¹⁸ Politique économique : réintégrer l'économie mondiale ?, Marchés tropicaux, dossier Libye, du 02/06/00.

¹⁹ ROSSIER Roland, Les compagnies pétrolières avancent leurs pions en Afrique, Le Temps, du 13/04/99.

²⁰ Politique économique : réintégrer l'économie mondiale ?, Marchés tropicaux, dossier Libye, du 02/06/00.

l’Egypte. La Tunisie, l’Algérie, l’Iran et même l’Irak ont également vu leur part du marché libyen diminuer²¹.

Si les Etats-Unis se montrent très exigeants en haussant souvent le ton vis-à-vis de Tripoli, ils sont aussi entrain de préparer le terrain pour leur à travers la passation d’accord commerciaux. Par exemple, dans le contexte de l’embargo, se sont des sociétés américaines qui ont fourni l’équipement ultramoderne du nouvel hôpital de Tripoli, dans le secteur industriel, ils interviennent par le truchement de sociétés canadiennes sinon même directement. Les avionneurs américains, des responsables de Boeing, ont rencontré à La Valette (Malte) leurs correspondants libyens de la Libyan Arab Airlines, dans la perspective du renouvellement de la flotte vieillissante que les constructeurs américains ne veulent pas abandonner à la société française Airbus.

En définitive, l’embargo apparaît comme contrôlé par les Etats-Unis et non par l’Europe. Cela signifie que c’est Washington qui fixera les règles de sa levée et qui déterminera ce que Tripoli devra concéder. Les conditions américaines s’articuleraient autour des points suivants :

- donner la priorité aux compagnies américaines dans tout ce qui a trait au pétrole, au gaz et au secteur de la pétrochimie.
- fournir aux Américains les moyens de surveiller le système défense par des contrats d’armement et la formation des officiers.
- s’aligner totalement sur la politique moyen-orientale de Washington, en acceptant, en premier lieu, le processus de paix, comme l’a fait l’Iran²².

Cependant, l’Administration américaine est pressée, sinon bousculée par les entreprises qui luttent en faveur d’une levée des sanctions qui leur permettrait d’être ouvertement présentes, offensives et à armes égales avec les sociétés européennes.

Cherchant à sauver son régime sans se renier, l’homme fort de Tripoli se détourne du monde arabe au profit de l’Afrique noire et de l’Europe, dans l’espoir de se faire une place dans un environnement mondial dominé par les Etats-Unis.

Le rêve des “ Etats-Unis d’Afrique”

Pendant l’embargo imposé à la Libye de Kadhafi par les Nations unies, entre 1992 et 1999, l’Amérique a voulu sa perte, l’Europe l’a tenu à l’écart, incapable de lui venir en aide le monde arabe l’a abandonné à son sort de paria international, c’est l’Afrique subsaharienne, à la fois proche et lointaine, qui lui a tendu la main et l’a aidé à sortir de son isolement²³.

Les nations
arabes ont
déçu
Kadhafi,
quand les
leaders
africains

²¹ Tripoli se rêve en guichet euroafricain , Le Figaro économie, du 20 /04/00.

²² SOBH Samir, Embargo : est-ce la fin du tunnel ?, Arabies, Février 1998, pp. 34-38.

²³ COCKBURN Andrew, National Geographic, Novembre 2000.

l'ont
soutenu.

Désabusé par sa quête vaine de l'unité arabe au point de déclarer que le nationalisme arabe « n'existe pas. C'est un mirage derrière lequel nous avons couru pendant quarante ans », Kadhafi veut tourner ostensiblement le dos à l'arabisme pour s'orienter vers un panafricanisme moins ingrat. C'est la résolution condamnant la Libye, adoptée le 16 septembre 1998, au Caire, par les Ministres arabes des affaires étrangères, sur l'affaire de Lockerbie, qui a accéléré le nouveau processus panafricain décidé par Tripoli, et dont les premiers pas ont été entamés en mai 1998 par la réconciliation avec le Tchad et le 23 novembre par l'ouverture officielle des frontières terrestres des deux pays²⁴.

Kadhafi reconnaît que l'Égypte reste son seul allié dans le monde arabe et un intermédiaire vital pour défendre sa position auprès des puissances occidentales. Cependant, si les efforts déployés par l'Égypte comme médiateur entre la Libye et les puissances occidentales, principalement au sujet de l'affaire de Lockerbie, ont contribué à améliorer considérablement les relations entre les deux États, ils n'ont pas infléchi la position du président Moubarak qui reste opposé au projet libyen d'union arabe. De surcroît, le leader libyen continue à exprimer son opposition à la normalisation des relations entre un nombre croissant de pays arabes et Israël, et est ouvertement critique à l'égard du rôle du Caire comme promoteur d'une coopération économique entre Israël et ses voisins arabes

Ainsi, Kadhafi cherche à démontrer que son pays n'est pas aussi isolé qu'il est possible de le croire et qu'il est capable de créer une nouvelle dynamique de coopération avec les pays voisins, alors que l'Union du Maghreb Arabe est paralysée. Mis au ban de la communauté internationale et en opposition avec la politique menée par la majorité des pays arabes au sujet du processus de paix israélo-arabe, il a trouvé une zone d'expansion naturelle : l'Afrique.

Pour sortir de son isolement international et de l'embargo aérien et militaire, Tripoli a choisi de jouer la carte africaine. Depuis 1995, le colonel Kadhafi s'est lancé dans une campagne anti-sanctions, en se rendant en 1996 au sommet arabe du Caire, et en effectuant une tournée au Niger et au Nigeria en mai 1997. Il bénéficie, en outre, du soutien du Président Nelson Mandela qui a maintes fois répété qu'il n'était pas question pour la nouvelle Afrique du Sud d'oublier "les amis" qui ont soutenu le Congrès national africain (ANC). Nelson Mandela a, par ailleurs déclaré : "L'Afrique ne doit accepter aucune alliance si ce n'est avec elle-même"... En avril 1996, le Ministre sud-africain des affaires étrangères, Alfred Nzo, en visite officielle à Tripoli, lance un appel en faveur de la levée des « sanctions injustes » imposées à la Libye. Celle-ci est d'autant plus apparue comme un atout que la perspective d'une intégration sécuritaire entre ses voisins arabes, l'OTAN et Israël, faisait craindre à la Libye un encerclement. Cette crainte s'est alimentée de l'absence de soutien sérieux et déterminant de la part des pays arabes, alors que contrairement à la Ligue arabe,

²⁴ HAYANE Abderrahmane, Mouammar Kadhafi retrouve l'Afrique, Jeune Afrique économique, du 04 au 17/01/99.

l'OUA a décidé, en juin 1998, de ne plus respecter l'embargo aérien imposé par l'ONU²⁵.

« Je me suis endormi à côté de 4 millions de Libyens, je me suis réveillé à côté de 400 millions d'Africains », confiait Kadhafi à Amr Moussa, Ministre égyptien des affaires étrangères, pour se justifier de s'être démarqué du monde arabe.

Lors du sommet de Ouagadougou en juin 1998, une résolution de l'OUA a été adoptée appelant les Etats membres à ne pas respecter les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU contre la Libye. L'adoption de cette résolution est la marque de la politique de Kadhafi à l'égard du continent africain. Le 5 septembre, les Présidents de Gambie, de l'Erythrée, du Soudan, du Niger et du Tchad arrivent à Tripoli par avion pour participer aux festivités du 29^{ième} anniversaire de la révolution libyenne. Le 16 du même mois, une délégation ministérielle du Nigéria atterrit à Tripoli. Le 18, le Président de la République démocratique du Congo, Kabila vient en Libye pour « apporter le soutien des Africains à la Libye ». Le 29, c'est au tour du président ougandais de violer l'embargo pour rendre visite au colonel Kadhafi et le 30, ce sont les présidents tchadien, nigérien et érythréen.

Par ailleurs, Kadhafi a toujours considéré l'Afrique saharo-sahélienne comme « le prolongement naturel de la Libye ». La Libye se situe entre le 19° et le 33° parallèle Nord, et entre le 9° et le 25° méridien à l'est de Greenwich. Délimitée à l'est par l'Egypte, au sud par le Tchad et le Niger, à l'ouest par l'Algérie et la Tunisie, elle s'ouvre au nord sur la Méditerranée. Pays sans accident de relief vraiment importants, la Libye offre des facilités à la circulation terrestre et maritime. Cette terre de caravanes n'est pas seulement un trait d'union entre le Machrek et le Maghreb, aux routes est-ouest s'ajoutent des routes nord-sud en direction du Fezzan ou bien en direction de l'oasis de Ghadamès qui a toujours été un carrefour du commerce transsaharien²⁶.

Saïd Elahresh, Président de l'autorité nationale pour le transport maritime et les ports, considère la Libye comme « la porte d'entrée pour les pays africains qui n'ont pas accès à la mer ».

La raison
profonde de
ce choix
géopolitiqu
e : le retour
sur la
scène
internationa
le.

Le guide de la Jamahiriya veut créer des "Etats-Unis du Sahara". Initialement quatre pays participent au sommet organisé sur ce thème à Tripoli du 15 au 17 août 1997 : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. Cet objectif est présenté comme conforme aux recommandations présentées par l'OUA lors du sommet de Harare, en juin 1997. Le thème a permis de reprendre les questions de "rapprochement économique", de

²⁵ BEDAR S. et SOBH S., Viva Africa, Arabies, Mai 1999.

²⁶ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

“renforcement de la coopération” et de mise en place de “mécanismes institutionnels”. Surtout, cette réunion a été l’occasion pour Kadhafi d’utiliser le verbe comme une arme et de lancer de nouveaux grands projets avec la création d’un fond de développement destiné à promouvoir des projets intégrateurs. « Nous voulons barrer la route aux ingérences étrangères. Nous voulons permettre à nos frères des pays enclavés de respirer. Le Sahara qui nous sépare doit être vaincu grâce à la construction de nouveaux axes routiers, ferroviaires et aériens », déclarait Kadhafi. Il poursuivait en disant que « le Sahara doit devenir un outil de rapprochement entre les peuples, et non de division » ; la tâche est donc immense puisqu’il s’agit d’entreprendre le développement de quelques 8 millions de km² par la mise au point de projets audacieux – liaisons routières et ferroviaires- permettant aux pays enclavés d’obtenir un débouché sur la Méditerranée ! Enfin, Au terme du sommet deux textes ont été signés, la déclaration des cinq, sur la nouvelle impulsion à donner à la coopération, et la déclaration des quatre (hors Libye), sur leur inquiétude devant la persistance des sanctions internationales à l’encontre de la Libye.

Le 5 février 1998, dans une « enième tentative » libyenne, huit pays africains ont signé à Tripoli, un traité portant sur la création d’un « Regroupement des pays du Sahara et du Sahel » visant à renforcer la coopération multilatérale. Les présidents soudanais Omar El-Béchir, tchadien Idriss Déby, nigérien Ibrahim Barre Maïnassara et malien Alpha Oumar Koumaré, ainsi que le Ministre égyptien des affaires de l’émigration, le Secrétaire d’Etat tunisien aux affaires étrangères et le Ministre d’Etat du Burkina Faso, entouraient le colonel Kadhafi à cette occasion.

La Communauté des Etats sahélo-sahariens (COMESSA) est née le 5 février 1998, s’est élargie à la Centrafrique et l’Erythrée en avril 1999, et, en février 2000, à la République de Djibouti, au Sénégal et à la Gambie. Cette entité régionale, qui vise à devenir un espace commercial et politique, a pris le nom de Cen-Sad depuis le 5 février 2000. Selon le secrétaire général du Cen-Sad, les priorités sont pêle-mêle les routes, l’eau, l’agriculture et l’énergie. Par ailleurs, toutes les régions sont prioritaires, « tout ce qui peut aider à rapprocher de l’est à l’ouest et du nord au sud ». Le premier instrument du Cen-Sad, est la Banque africaine pour le commerce et le développement (BADC), qui siège à Tripoli et dispose d’un capital évalué à 100 millions d’euros²⁷. A travers la LAFICO, la Libye possède un portefeuille de participations dans quelques sociétés européennes, FIAT, Banco di Roma, Daimler ..., mais à ces investissements, il faut ajouter le portefeuille de la LAAICO, branche africaine de la LAFICO. Créée en 1991, avec un capital de 100 millions de DL, la LAAICO s’emploie à investir quelques 150 millions de dollars par an, ce qui permet à ses dirigeants de se féliciter de travailler dans « une Afrique désormais à l’économie de marché encadrée par le FMI et la Banque mondiale ».

Réunis autour de Kadhafi, à Syrte, en septembre 1999, les « frères africains » du leader libyen se sont vus proposer la création d’une « Union africaine » conforme en tous points aux objectifs fondamentaux de la Charte de l’organisation de l’unité africaine et au traité d’Abuja de 1991 instituant la Communauté économique africaine. Pour convaincre ses pairs, Kadhafi a fait assaut d’arguments, déclarant entre autre : « Les Etats-nations ont fait faillite, leur étoile s’est éteinte. Place désormais aux grands

²⁷ Politique économique : réintégrer l’économie mondiale ?, Marchés tropicaux, dossier Libye, du 02/06/00.

espaces économiques qui transcendent les frontières, les religions, les langues, les races »²⁸.

Ce redéploiement géopolitique coïncide avec l'avancée américaine en Afrique, annoncée conjointement en 1998 par le Congrès et l'Administration Clinton et lancée à travers une initiative de commerce et d'investissements en Afrique, alors que l'Afrique du Nord était en même temps décrétée zone stratégique.

Le but géopolitique est de devenir un acteur incontournable dans la prévention et la résolution des conflits en Afrique et, à terme, de jouer l'axe Tripoli-Washington contre le nouvel axe que Paris essaie de mettre en place avec Londres. D'où son activisme dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique, où, en Somalie, Kadhafi joue les médiateurs entre factions rivales. L'aide financière et politique de la Libye intervient par le puissant réseau informel de l'Association pour l'appel à l'Islam, notamment en matière d'éducation, de santé et de logement.

Le redéploiement géopolitique vers l'Afrique conditionne aussi la restructuration de l'appareil décisionnel libyen, aujourd'hui composé d'hommes proches des réseaux africains et américains. Les ministres Omar al-Mountasser (affaires étrangères) et Abdallah al-Badri (Energie) sont des anciens de la compagnie pétrolière Oasis. L'ancien ambassadeur en France, Ali Abdessalam Triki, à présent Ministre des affaires africaines, a été envoyé auprès du Tchadien Idriss Déby pour le convaincre de concéder l'exploitation pétrolière à des compagnies américaines.

De leur côté, les Africains ont « renvoyé l'ascenseur » en intervenant en faveur de la Libye lors de la tenue à Washington, entre le 15 et le 18 mars 1999, de la réunion ministérielle US-Africa sur le thème « Partenariat pour le XXI^e siècle », pour lequel les Africains ont souligné la nécessité d'intégrer la Libye²⁹

Ayant cessé d'être la marraine de tous les mouvements rebelles du continent, la Libye a réussi à redorer son blason, grâce en particulier à une politique de coopération Sud-Sud plus affirmée, soutenant le développement économique et social. Cette influence libyenne s'est effectuée par le biais de l'islamisme à la libyenne : la Da'wa islamiyya a favorisé la pénétration en Afrique, même si elle est en concurrence avec les Soudanais et les Iraniens. En effet, l'action de l'association missionnaire Da'wa Islamiyya, créée en mai 1972 et dotée de moyens importants comme de revenus économiques propres, a été perceptible au sud du Sahara où le régime a pu se prévaloir de quelques ruptures diplomatiques (Tchad, Niger, Mali) avec l'Etat d'Israël et de la conversion à l'islam de plusieurs chefs ou anciens chefs d'Etat (Bokassa, Idi Amin Dada, Omar Bongo ou Mathieu Alias). Les capacités de l'association Da'wa sont renforcées, en novembre 1974, par une université offrant des bourses et délivrant en quatre ans un diplôme de prédicateur. En août 1982, est créé également un Conseil mondial pour la Da'wa islamique, à l'image de la Ligue islamique d'obédience saoudienne née en 1969 et qu'il entend concurrencer³⁰.

Le retour sur le devant de la scène internationale s'est fait à l'occasion de la prise d'otages d'occidentaux sur l'île de Jolo (Philippines) par le groupe Abu Sayyaf et grâce au rôle particulier joué par l'« Association internationale Kadhafi pour les

²⁸ OUSMANE Amadou, N'oubliez pas le Guide, Jeune Afrique économique, n° 314 du 07/08 au 03/09/00.

²⁹ BEDAR S. et SOBH S., Viva Africa, Arabies, Mai 1999.

³⁰ BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

organisations caritatives », présentée comme une organisation non gouvernementale à vocation humanitaire et dirigée par Sayf al-Islam (fils aîné du second mariage de Kadhafi) pour faciliter la libération des occidentaux, obtenue début septembre 2000. En effet, la Fondation Kadhafi s'est engagée à verser 25 millions de dollars sous forme d'aide humanitaire par la construction d'habitations, d'écoles islamiques, d'hôpitaux et de centres culturels.

Cette libération a été présentée comme un succès diplomatique libyen, servant à dévoiler le « New Deal » humanitaire libyen supposé effacer les raisons des années d'embargo³¹.

Le colonel Kadhafi cherche, après le président sud-africain Nelson Mandela, à s'imposer comme le nouveau sage de l'Afrique, pour, selon lui, « régler les problèmes de l'Afrique dans un cadre africain ». D'autant que la remise à l'ONU des deux suspects libyens dans l'affaire de Lockerbie, le 5 avril 1999, ouvre la voie à la fin des sanctions internationales. La stratégie libyenne vise à passer de la suspension négociée des sanctions de l'ONU à leur levée, comme à celles des sanctions unilatérales décidées par les Etats-Unis de 1986 à 1996.

L'influence
libyenne en
Afrique :
possible
mais
fragile.

Echapper à l'immensité du désert en tentant d'unir les destinées de la Jamarihiya à celle de pays voisins, voire beaucoup plus éloignés -Tchad, Tunisie, Egypte, Soudan, Mauritanie, Syrie ... -, est le rêve que poursuit toujours Kadhafi depuis 1981. Kadhafi suggère donc de bâtir une alliance autour du Sahara, dont la Libye serait, en quelque sorte, la porte d'entrée, puisqu'elle dispose d'une façade de deux milles kilomètres sur la Méditerranée. Ces promesses interviennent, en outre, à un moment favorable où du fait de la multiplication des signes d'instabilités et du recul de la diplomatie occidentale, l'Afrique peut se trouver devant la nécessité d'emprunter la voie de l'intégration³².

Pour fêter son trentième anniversaire de pouvoir le Guide libyen a fait coïncider les cérémonies habituelles du 1^{er} septembre avec le sommet extraordinaire de l'Organisation de l'Unité Africaine, à Syrte, à compter du 6 septembre 1999. Finies les tentatives de déstabilisation, fini le financement de tous les mouvements révolutionnaires de la planète, Kadhafi renonce à l'illusion de la révolution mondiale pour se « réincarner » en nouveau Nkrumah, le chantre ghanéen de l'union de l'Afrique dans les années soixante³³.

³¹ JAULMES Andrien, Le grand jeu diplomatique de Kadhafi, Le Figaro, du 12/09/99.

NB : Il existe une similitude terminologique entre « Abu Sayaf » (celui qui porte l'épée mais aussi le père de l'épée) et « Sayf al-Islam » (l'épée de l'Islam) Kadhafi, le fils du leader libyen. Ainsi linguistiquement, « Abu Sayaf » pourrait très bien s'interpréter comme « le père (Abu) de Sayf », autrement dit Mouammar Kadhafi.

³² GHARBI Samir, Le nouveau rêve africain de Kadhafi, Jeune Afrique, n° 1912 du 30/08 au 02/09/97.

³³ PRIER P., La révolution culturelle de Kadhafi, Le Figaro, du 03/09/99.

En raison de sa richesse pétrolière, si souvent déjà évoquée, la Libye dispose d'un mode d'influence tout trouvé sur ses voisins pauvres du sud dont elle assure l'allégeance par son aide financière directe.

L'énorme afflux de main d'œuvre africaine en Libye constitue également un moyen de pression considérable sur les pays d'origine qui pourraient être menacés de déstabilisation politique en cas de retour massif de ces populations, la Libye ayant déjà montré par le passé qu'elle savait manier l'arme de l'expulsion³⁴. Les statistiques, si peu officielles, estiment à 500 000, le nombre de Nigériens ; plus d'un million, les Nigériens ; 600 000 à 700 000, les Tchadiens ; et presque autant de Soudanais. Les Burkinabè et les Maliens seraient environ 200 000 pour les premiers, et 400 000 pour les seconds. Cependant, même si Kadhafi a réaffirmé à la tribune du 36^{ième} Sommet de l'OUA à Lomé, du 10 au 12 juillet 2000, qu'il veillerait à ce que les frères immigrés en terre libyenne aient les mêmes conditions sociales et jouissent des mêmes avantages que les libyens de souche, l'importance du flux d'immigrés est de nature à entretenir un fort sentiment xénophobe³⁵. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant dépasse les 12000 dollars, soit 10 à 15 fois celui du Mali, du Niger ou du Tchad voisins. Grâce à la politique sociale voulue par le colonel Kadhafi, la Libye est l'un des rares pays au monde où l'enseignement, la santé, le logement, l'eau, l'électricité sont gratuits, et où la plupart des produits de consommation courante sont subventionnés par l'Etat.

Cependant, en septembre 2000, à Ezzaouia dans la région de Tripoli ainsi que dans d'autres villes de la Jamahiriya, des violences, lynchages et sévices de tous ordres, ont plongé Nigériens, Ghanéens, Tchadiens et Soudanais dans une horreur sans précédent. Seuls les subsahariens étaient visés, aucune victime n'a été signalée parmi les nombreux Egyptiens (750 000), non plus que chez les Maghrébins. Ces événements dramatiques ont été en partie imputés au régime, plus qu'à une attitude raciste du peuple libyen, et présentés comme le produit de l'accumulation d'erreurs de la part du pouvoir et la preuve du décalage entre le discours officiel et l'état d'esprit de la population pour qui la simple présence de ces immigrés subsahariens est devenue la matérialisation du projet d'Union africaine défendu par Kadhafi. En effet, un an après la suspension de l'embargo des Nations unies, la population considère qu'elle profite peu des dix milliards de dollars de recettes pétrolières annuelles, que l'investissement obéit plus au prestige qu'à l'efficacité, que « l'argent est placé en dehors du pays ». Par ailleurs, le fait est que Kadhafi, pour remercier à sa manière l'Afrique d'avoir brisé cet embargo, a supprimé le visa de travail pour les Africains souhaitant s'installer en Libye, a financé des projets de développement, a créé la filiale africaine de la LAFICO, si bien que le nombre de travailleurs subsahariens a doublé en quelques mois.

Le carnage d'Ezsaouia discrédite sérieusement le Traité d'union africaine défendu par Kadhafi autant que le silence du Guide. Même si les gouvernements tchadien et nigérien ont seulement « déploré » les événements sans les condamner outre mesure et que les autorités nigérianes se sont abstenues de commentaires désobligeants, le mal

³⁴ Tripoli de plus en plus d'Afrique, SGDN, Faits et tendances, n° 674 du 25/06/98.

³⁵ OUSMANE Amadou, N'oubliez pas le Guide, Jeune Afrique économique, n° 314 du 07/08 au 03/09/00.

est fait. Enfin, il apparaît que même si le discours de Kadhafi est toujours aussi enthousiaste, le problème est qu'il n'arrive pas à convaincre³⁶.

La réussite de cette percée vers l'Afrique subsaharienne passe aussi par le respect des règles de bonne conduite nationales et internationales. A ces égards la Libye saura-t-elle revenir dans le concert des nations ?

³⁶ CHERIF OUAZANI , Du sang dans l'union africaine, site : jeuneafrique.com..

Conclusion :

La Libye de Kadhafi : incontournable ou incorrigible ?

Qui a raison ?

- Tant que le régime de Kadhafi se maintiendra en Libye, ses activités continueront d'être un fléau pour l'Afrique. En raison même de l'isolement lié à son autocratie et du caractère inflexible de sa volonté politique qui ne vise qu'un seul but, il n'y a pas lieu de penser que Kadhafi puisse un jour tirer la leçon de ses expériences, comme l'a d'ailleurs démontré la triste répétition de ses échecs dans ses relations avec les Etats arabes et africains. Il tentera donc toujours d'imposer, par des moyens inappropriés, une vision non adaptée et rejetée de ce que devrait être la vie de l'Afrique, ajoutant encore à l'instabilité des Etats auxquels il s'intéresse. Toutefois, et en raison même du fait que c'est cette instabilité qui l'attire en tout premier lieu, le poids réel du « facteur libyen » ne doit pas être surestimé¹.
- Des discussions sur la Méditerranée occidentale ne peuvent, à la longue, laisser à l'écart un pays comme la Libye. Comment gérer l'espace commun de la Méditerranée occidentale autrement qu'en y associant tous les pays riverains ?² Surtout que « pour les -rares- amis comme pour les -nombreux- ennemis de Kadhafi, il a beau être le diable, au moins on le connaît »³.

Ce qui est certain, c'est que la plupart des Libyens veulent en finir avec la politique de provocation qui a fait de leur pays un Etat paria.

Ce qui est certain également, c'est que le colonel Kadhafi reste un personnage sous bien des aspects incorrigible. En mars 2000, le Guide critique la demande d'adhésion du Maroc à l'UE, se prononce contre la francophonie et le processus de Barcelone. Peu de temps après, à peine sorti du désert et à l'occasion du premier sommet Europe-Afrique, qui s'est achevé au Caire le 4 avril 2000, le colonel Kadhafi n'a pas résisté à la tentation de lancer de nouvelles diatribes anti-occidentales lors d'un discours prononcé à huis clos devant les 67 participants, qualifiant notamment le partenariat euro-méditerranéen d'instrument de division du monde arabe⁴.

Ce qui est certain enfin, et qui demeurera bien au-delà du personnage, c'est que la Libye, avide de développement et solvable, représente de tels intérêts économiques et stratégiques en matière de ressources énergétiques, que les faveurs de Tripoli n'ont pas fini d'être l'enjeu d'une âpre lutte d'influence entre les Etats-Unis, l'Europe et pourquoi pas, un jour, l'Afrique sub-saharienne découplée du jeu des grandes puissances. En tout état de cause, l'annonce de grands plans d'investissements, avec des projets d'un montant global de 32 milliards de dollars, constitue des perspectives

¹ TRIPP C., La Libye et l'Afrique, Politique étrangère, n° 2, 1984.

² BONNEFOUS Marc, Nouvelle approche en Méditerranée occidentale, Revue de la défense nationale, n° 199, pp.79-85.

³ BLACK Ian, Les occidentaux mises sur un Kadhafi assagi, Courrier international, n°412, du 24 au 30 septembre 1998.

⁴ GARRETT Pierre, Kadhafi, la sortie du désert, France Soir, du 05/04/00.

incitant clairement les firmes internationales ou multinationales à s'impliquer en terre libyenne. En conséquence, la valse des courtisans ne fait que reprendre ouvertement après avoir été mise sous le boisseau pendant quelques années d'opprobre.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET DOCUMENTS CONSULTÉS

Quotidiens et hebdomadaires.

- Le monde diplomatique

SALAME Ghassan, Kadhafi : irriter c'est exister, Le monde diplomatique, de septembre 1999.

CALLIES de SALIES B., Spectaculaire retour de la Libye, Le monde diplomatique, de janvier 2001.

- Le Figaro et le Figaro économique

PRIER P., La révolution culturelle de Kadhafi, Le Figaro, du 03/09/99.

JAULMES Andrien, Le grand jeu diplomatique de Kadhafi, Le Figaro, du 12/09/99.

L'embargo avait bon dos, Le Figaro économie, du 20 /04/00.

Tripoli se rêve en guichet euroafricain, Le Figaro économie, du 20 /04/00.

La libye reconnue coupable, Le Figaro, du 01/02/01.

- ROSSIER Roland, Les compagnies pétrolières avancent leurs pions en Afrique, Le Temps, du 13/04/99.

- GARRETT Pierre, Kadhafi, la sortie du désert, France Soir, du 05/04/00.

- LAGARDE Dominique, Les habits neufs de Kadhafi, L'EXPRESS, du 24/08/00.

- BOLTANSKI Ch, Procès de Lockerbie : un goût d'inachevé, Le monde, du 01/02/01.

- In a Bedouin tent, Gaddafi holds court and lectures world leaders, The Independent, du 05/04/00.

- DOYLE Chris, Rehabilitation glitches, Middle East International, du 25/02/00.

- ZAGORIN Adam, Why Libya wants in, Time, du 27 /03/00.

Revue

- Courrier international

BEN BRIK Taoufik, A qui profite l'embargo ?, Courrier International, n° 379, du 05 au 15/02/98.

BLACK Ian, Les occidentaux misent sur un Kadhafi assagi, Courrier International, n° 412, du 24 au 30/09/98.

Levée de l'embargo : l'Europe rafle la mise, *Courier International* traduit de ASHARQ-EL-AWSAT, n°441, du 15 au 23/04/99.

- Le débat stratégique

Perspectives de l'embargo dans la nouvelle stratégie américaine, *Le débat stratégique*, n°11, novembre 1993.

- Jeune Afrique

ANDRIAMIRADO Sennen, Opération Islam contre l'embargo, *Jeune Afrique*, n° 1897 du 14/05 au 20/05/97.

GHARBI Samir, Le nouveau rêve africain de Kadhafi, *Jeune Afrique*, n° 1912 du 30/08 au 02/09/97.

KEFI Ridha, L'art de contourner un embargo, *Jeune Afrique*, n° 1988 du 16/02 au 22/02/99.

SOUDAN F. et VIORST M., Kadhafi et les américains, le grand jeu, *Jeune Afrique*, n° 1994, du 30/03 au 05/04/99.

KEFI Ridha, Kadhafi : père et fils, *Jeune Afrique*, n° 2073 du 3/10 au 9/10/00.

Union africaine : le futur Parlement prend du retard, *Jeune Afrique*, n° 2082 du 5/12 au 11/12/00.

- Jeune Afrique économique

HAYANE Abderrahmane, Mouammar Kadhafi retrouve l'Afrique, *Jeune Afrique économique*, du 04 au 17/01/99.

DORCE F. et TALLA BP, Bienvenue dans un nouveau monde, *Jeune Afrique économique*, du 28/06 au 11/07/99.

OUSMANE Amadou, N'oubliez pas le Guide, *Jeune Afrique économique*, n° 314 du 07/08 au 03/09/00.

- Marchés arabes

Une économie profondément affectée par les sanctions, selon les responsables, *Marchés arabes*, n° 928 du 16/09/98.

Perte de 26,5 milliards de \$ pour l'économie en raison de l'embargo, *Marchés arabes*, n° 934 du 16/12/98.

- Marchés tropicaux

Washington entend relever le défi de Tripoli, *Marchés tropicaux*, dossier Libye, n° 2127 du 15/08/86.

SABAH NAAOUSH, Le commerce extérieur de la Libye, *Marchés tropicaux*, dossier Libye, n° 2506 du 19/11/93.

SABAH NAAOUSH, Effets de l'embargo sur les finances extérieures de la Libye, *Marchés tropicaux*, dossier Libye, n° 2757 du 11/09/98.

MOHSEN TOUMI, Pétrole noir, pétrole bleu, pétrole vert, *Marchés tropicaux*, dossier Libye, n° 2781 du 26/02/99.

L'horizon africain, *Marchés tropicaux*, dossier Libye, du 02/06/00.

Politique économique : réintégrer l'économie mondiale ?, Marchés tropicaux, dossier Libye, du 02/06/00.

- Nord-Sud-Export

Libye : compagnies pétrolières et loi d'Amato, Nord-Sud-Export, du 21/01/97.

Libye : de la suspension à la levée des sanctions, Nord-Sud-Export, du 11/06/99.

- Politique internationale

SCHULER Henry, Inamovible Kadhafi ?, Politique internationale, 1994.

SOBH Samir, Libye : l'embargo inefficace, Politique internationale.

- Revue de la Défense Nationale

CALLIES de SALIES B., Libye : évolution favorable, Revue de la Défense Nationale.

BONNEFOUS Marc, Nouvelle approche en Méditerranée occidentale, Revue de la Défense Nationale.

- STURMA P., La participation de la communauté européenne à des sanctions internationales, Revue du Marché commun et de l'Union européenne, n° 366, mars 1993.

- TRIPP C., La Libye et l'Afrique, Politique étrangère, n° 2, 1984.

- Libye-Actualités (1990-1997), Encyclopédie Universalis.

- L'année stratégique, 1999.

- OUA 31° sommet, Document d'actualité internationale, 01/02/96.

- Kadhafi joue l'Afrique contre les sanctions, L'autre Afrique, du 29/10 au 4/11/1997.

- Rôle du Niger entre Maghreb et Afrique noire à travers les axes algérien et libyen (Opérations militaires menées par touaregs et toubous dans le nord Niger), Autrepart (cahier des sciences humaines, nouvelle série), n°6, 1998 (pages 91 à 104).

- L'ouest saharien, état des lieux et matériaux de recherche, Cahiers d'études pluridisciplinaires, n°1, 1998.

- Tripoli de plus en plus d'Afrique, SGDN, Faits et tendances, n° 674 du 25/06/98.

- Monde arabe, Maghreb-Machrek, n°168, d'avril-juin 2000.

- Le pré carré de Kadhafi, La Lettre du Continent, n° 356, du 6/07/00.

- COCKBURN Andrew, National Geographic, Novembre 2000.

- VAN DE WALLE Dirk, Libya since independence, septembre 1998.

- ZIMMERMANN Tim, The American bombing of Libya – A success for coercive diplomacy ?, Survival, mai-juin 1987.

- Arabies.

SOBH Samir, Embargo : est-ce la fin du tunnel ?, Arabies, Février 1998.

BEDAR S. et SOBH S., Viva Africa, Arabies, Mai 1999.

BEDAR Saïda, Etat paria ou partenaire respectable ?, Arabies, Mai 1999.

YARED Marc, Ali TRIKI: les africains plus sérieux que les arabes, Arabies, Octobre 2000.

- CRS Issue Brief, Libya, Congressional Research Service, édition du 28 /10/99.

- Middle-East and North Africa, dossier historique, 1998.

Ouvrages

- BURGAT F et LARONDE A, La Libye, Que sais-je?, n° 634, PUF, janvier 1996.

- DAGUZAN J-F., Le dernier rempart : forces armées et politiques de défense au Maghreb, Paris, Publisud, 1998.

- GREGOIRE Emmanuel, Sahara nigérien : terre d'échanges.
(échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne)

- GRIMAUD Nicole, La politique extérieure de l'Algérie, Paris, Karthala, 1984.

- MARY Jane, Libya's foreign policy in North Africa, 1991.

- OTAYEK René, La Politique africaine de la Libye, Karthala, 1986.

Sites internet

- allAfrica.com : Libya – News Plus.

- jdw.janes.com : KOCH Andrew, USA rethinks Libya's status.

- jeuneafrique.com : CHERIF OUAZANI, Du sang dans l'union africaine.

- geocities.com : HUSAYN AL-KURDI, Libya : the perpetual target.